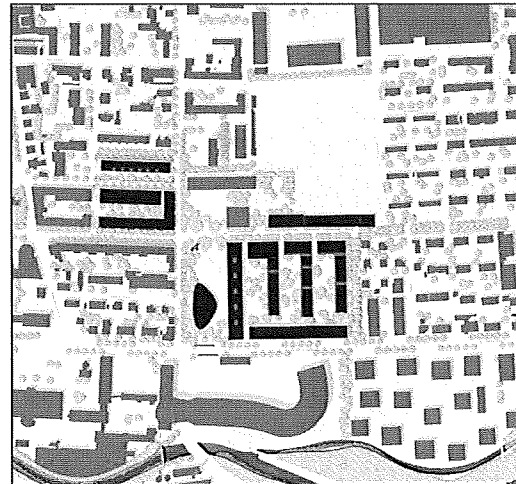


Concours d'urbanisme
en mandats d'étude parallèles
avec procédure sélective

Gurzelen Bienne

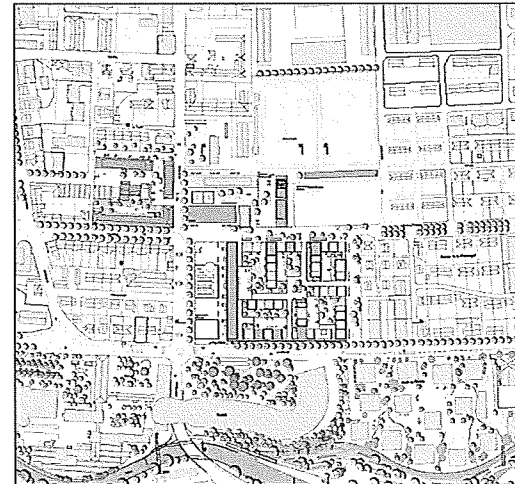
Documentation des projets

CROSS



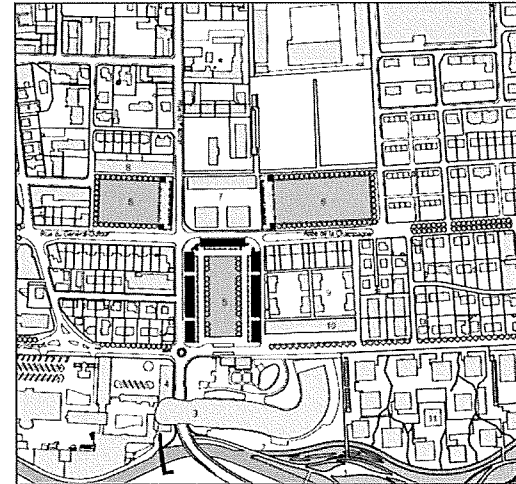
TRIBU architecture
Vogt Landschaftsarchitekten

DOM PÉRIGNON



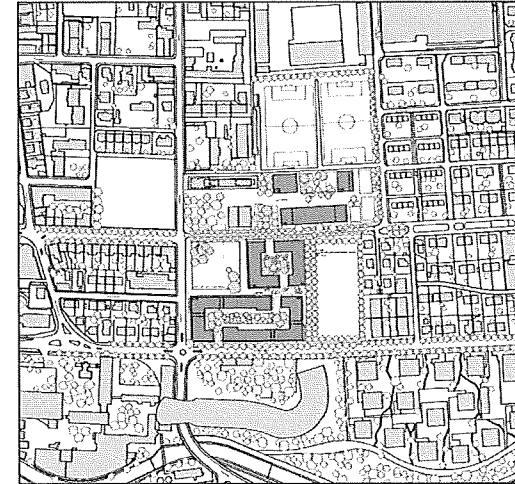
bauzeit architekten
bbz landschaftsarchitekten
prona, mrs partner

FINALEMENT LE LAC À LA VILLE



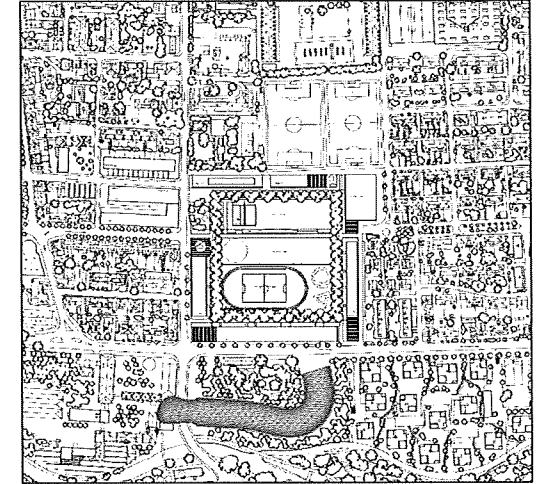
Luigi Snozzi Architetto

GASTON



Studio di Architettura, Prof. Lampugnani
Sergison Bates architekten
mavo

MAGNET



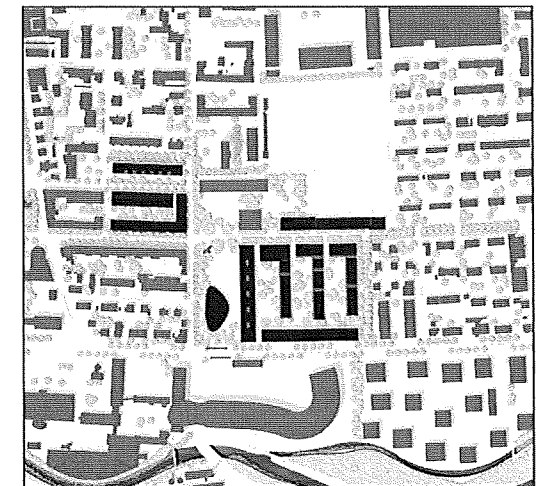
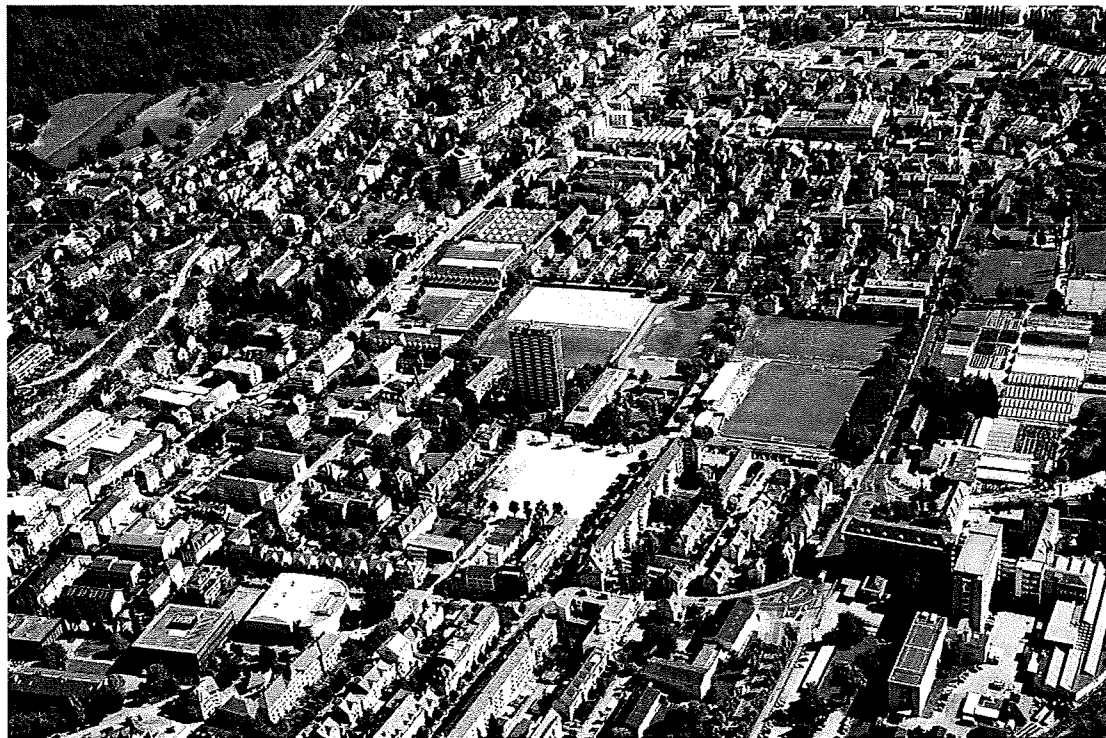
Raubureau
Dogma Architecture and Urban Design
Raymond Vogel Landschaften

Novembre 2014

Concours d'urbanisme
en mandats d'étude parallèles
avec procédure sélective

Gurzelen Bienne

Documentation du projet CROSS

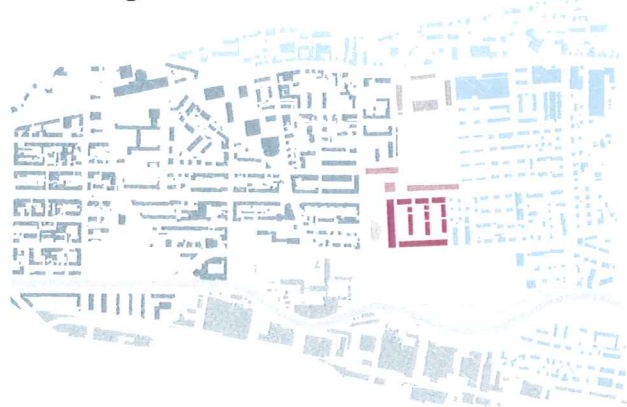


TRIBU architecture
Vogt Landschaftsarchitekten

CROSS

Mandats d'étude parallèles Gurzelen_Rendu final
TRIBU architecture_VOGT Landschaftsarchitekten

Situation

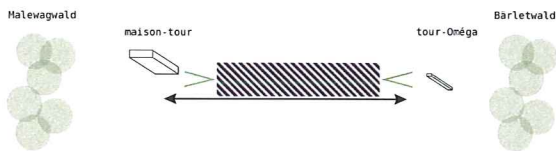


tissu période des Fondateurs | articulation ensemble contemporain | tissu lotissement années 30

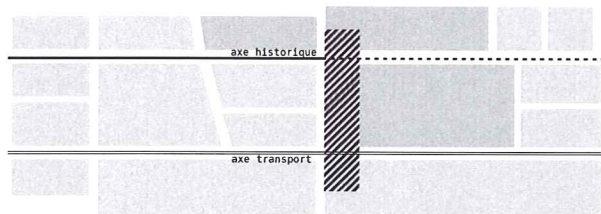
Entre deux collines arborisées...



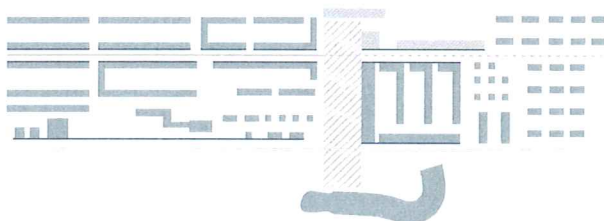
un espace public ouvert sur le grand paysage



Entre deux axes identitaires...



une forme urbaine qui définit des fronts



intégration urbanistique et fonctionnelle

Deux parties distinctes constituent le site d'étude. D'une part, la place de la Gurzelen qui s'inscrit clairement dans le tissu de l'époque des Fondateurs. D'autre part, les secteurs scolaires et du stade qui appartiennent à un entre-deux, caractérisé par une échelle d'opération importante. L'urbanisation joue le rôle d'articulation longitudinale entre la conquête et les fronts du tissu de l'époque des fondateurs et les petites barres des lotissements des années 30.

L'espace public s'inscrit quant à lui dans une logique paysagère transversale en faisant dialoguer 2 tours et 2 forêts.

incidence sociale

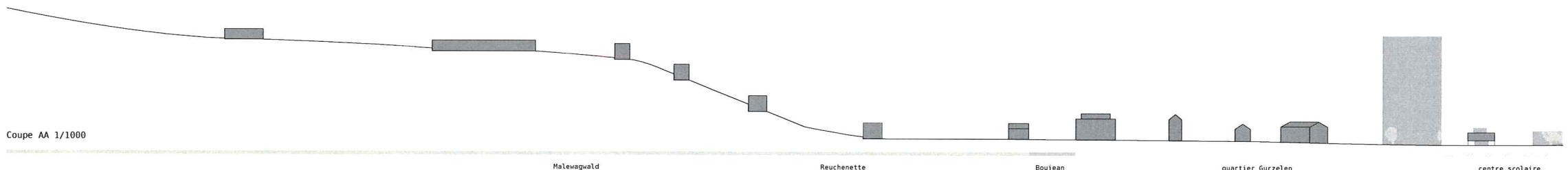
Le nouveau lotissement joue un rôle de couture entre les 2 quartiers. L'école en position centrale renforce ce trait d'union social. La place, cœur du quartier de la Gurzelen redonne un centre animé à l'échelle de la ville grâce aux différents équipements qui l'animent. Le nouveau lotissement joue un rôle de couture entre les 2 quartiers. L'école en position centrale renforce ce trait d'union social. La place, cœur du quartier de la Gurzelen redonne un centre animé grâce aux différents équipements qui l'animent.

étapes

Dans un premier temps il s'agit de définir la nouvelle place et les fronts de l'allée de Champagne et de la rue Jakob Stampfli. L'objectif est également de limiter les nuisances des habitants pendant la réalisation de la deuxième étape. La place de la Gurzelen est maintenue en partie pendant la première étape. Les bâtiments scolaires peuvent être réalisés indépendamment.



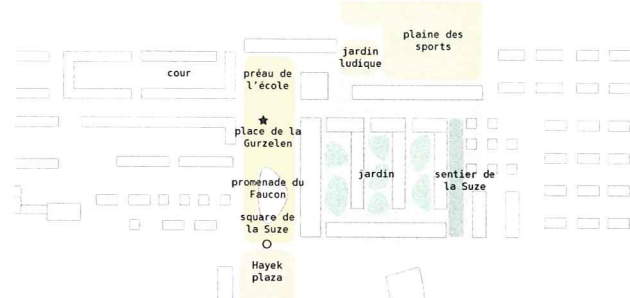
Plan masse 1/1000 - étape finale



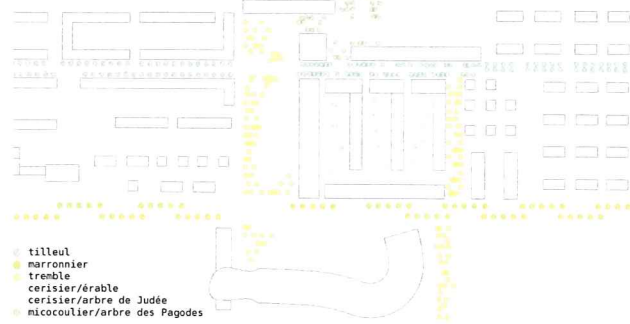
Coupe AA 1/1000

Malewagwald | Reuchenette | Boujean | quartier Gurzelen | centre scolaire

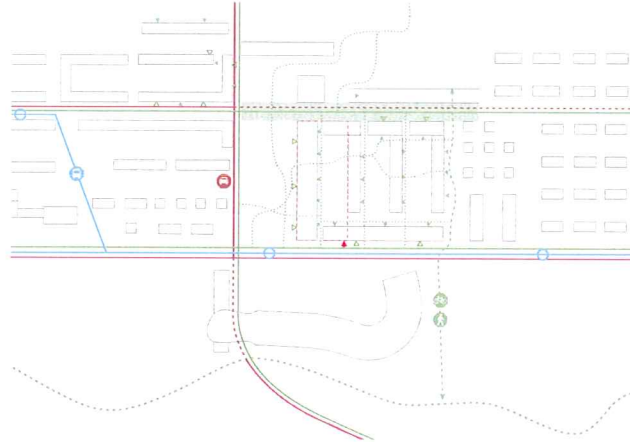
Des espace publics et collectifs caractérisés



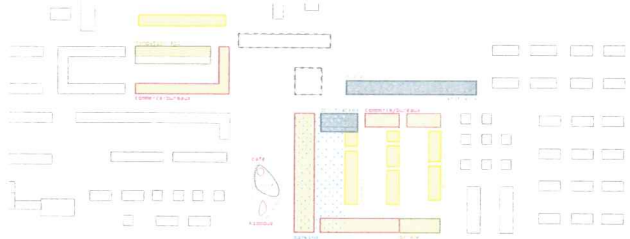
Des traitements paysagers différenciés



Accès - mobilité



Affectations



chiffres

SBP		détail	
logement	42'850 m2 74%	atelier et foyer handicapés	2'525 m2
commerce	2'940 m2 5%	garage Foch	500 m2
activité	5'400 m2 9%	Bourgeoisie	5'670 m2
école	6'325 m2 11%	vestiaire	550 m2
sport	550 m2 1%		
étape 1 35'540 m2 (dont E2)		stationnement souterrain	240 places
étape 2 18'305 m2			
école hors ZPO 4'340 m2 (soit E1)		surface site (hors route)	52'970 m2
total 58'185 m2		IUS total	1.15

affectation

La place est occupée par des affectations fédératrices de vie de quartier comme un café, une aule et un kiosque. L'école s'implante de part et d'autre de l'allée de la Champagne animant ainsi l'espace de rencontre. Les classes restent groupées d'un seul côté de l'allée. La salle de gym et l'apens sont situés de l'autre côté de l'allée, permettant une ouverture du site scolaire vers le reste du quartier. Les rez-de-chaussée, destiné à activer l'espace public, abrite des commerces, des bureaux et des activités. Les ateliers du foyer pour handicapés entre ruelle et cours, prolongent la logique du tissu de l'époque des Fondateurs.

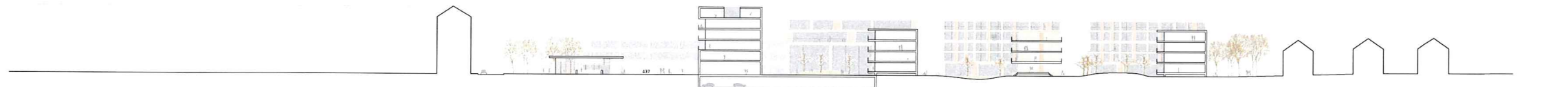
accès/circulation

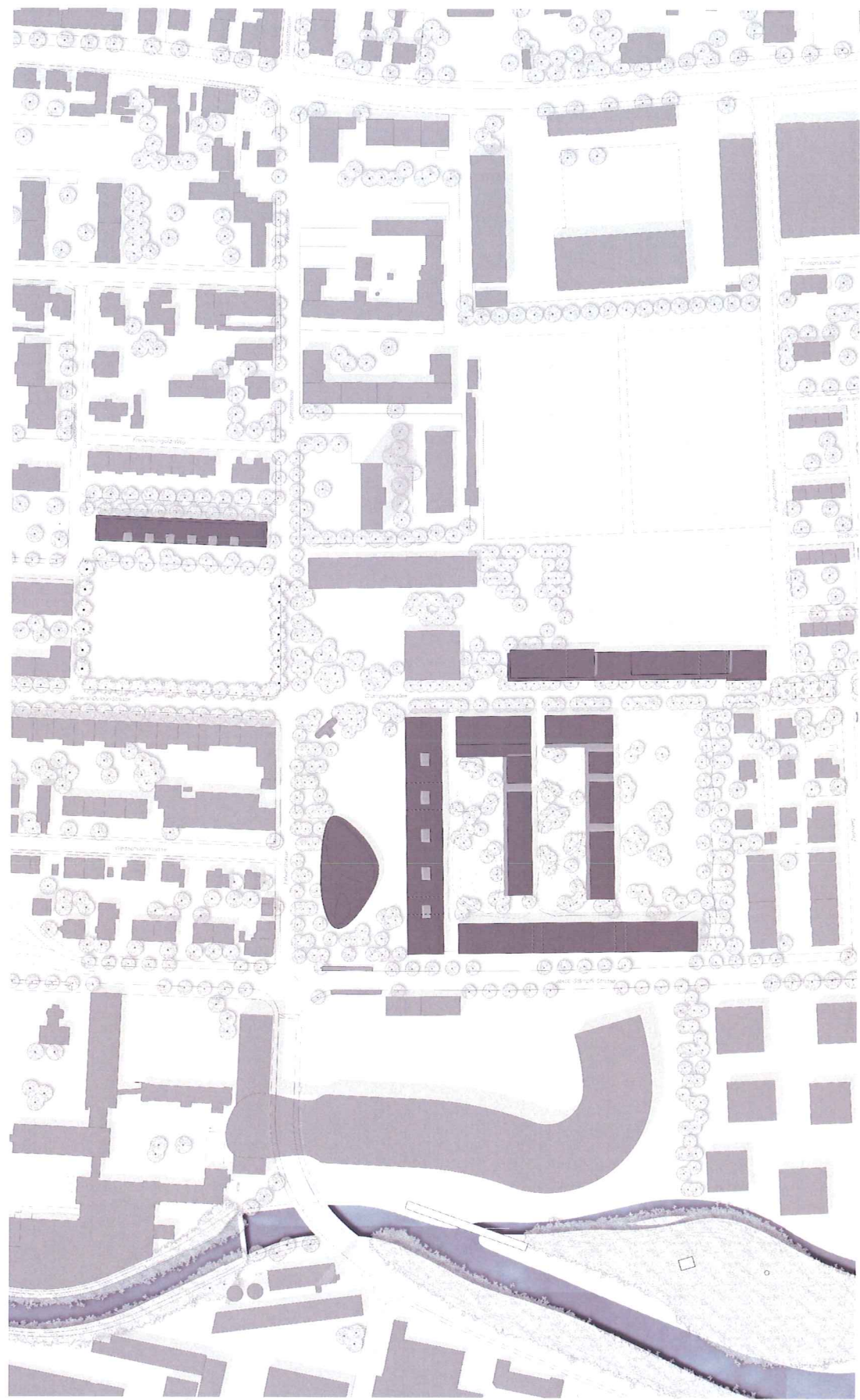
L'allée de la Champagne joue un rôle de trait d'union en privilégiant les modes doux pour le bien être des habitants. L'ensemble des bâtiments est accessible ponctuellement aux voitures pour déchargement ou déménagement. Le reste du temps les espaces de jardins sont réservés à la mobilité douce. De nombreux parcours piétons irriguent le lotissement à travers les bâtiments.



Plan rez-de-chaussée 1/500

Coupe longitudinale XX 1/500





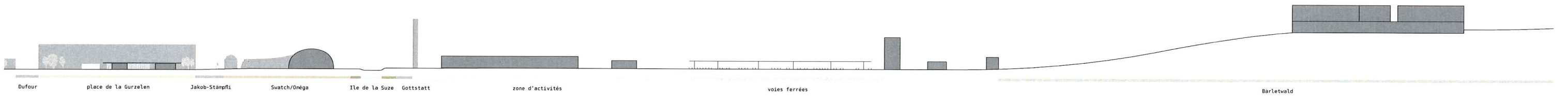
Plan masse 1/1000 - étape 1



Place de la Gurzelen



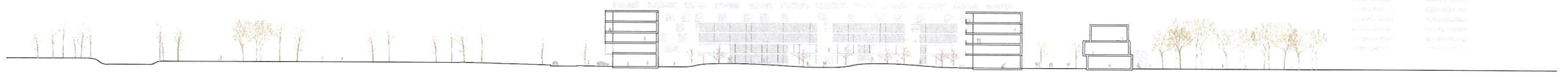
Allée de la Champagne





Plan étage type et attique 1/500

Coupe transversale YY 1/500



Mixité typologique
 La variété des situations et des largeurs de bâtiments permettent une offre diversifiée de logements. Ils sont plutôt généreux et destinés principalement aux familles.
 - une variété d'orientation : rue-jardin / jardin-jardin / place-jardin / rue-cour
 - des typologies contextuelles : maison de ville avec jardin, duplex avec terrasse, pavillon en toiture, logements traversant avec balcon ou loggia, logement à patio.

Les typologies proposées offrent plusieurs formes de flexibilités :
 - création d'une valence dépendante d'un appartement pour le jeune éternel, la jeune fille au pair ou la personne âgée dépendante)
 - division de 2 grands appartements en 3 plus petits,
 - fusion de 2 petits appartements en 1 grand,
 - balcon flottant transformable en coursive pour accueillir des logements protégés ou une résidence étudiante.

Tous les appartements bénéficient d'un espace extérieur que ce soit sous forme de terrasse, balcon ou loggia.
 Les appartements des rez-de-chaussée sont surélevés d'1m par rapport à l'espace public afin de garantir l'intimité des habitants. Afin d'éviter des sous-sols, certains appartements ou locaux du rez-de-chaussée peuvent être réduits pour y trouver des locaux communs.

bâtiment dans le jardin *1



*2 bâtiment sur la place



bâtiment Jakob Stampfli *3



fonctionnement espaces publics
 La place est le support de la vie publique et s'inscrit à l'échelle de la ville. L'allée de Champagne définit un espace de la vie de quartier, marqué par la présence des équipements scolaires. Le secteur scolaire est clairement défini ainsi que la zone sportive à l'arrière de l'école. Les fronts de rues déterminent des intérieurs plus collectifs. Il n'y a pas d'espace privatif au pied des bâtiments.

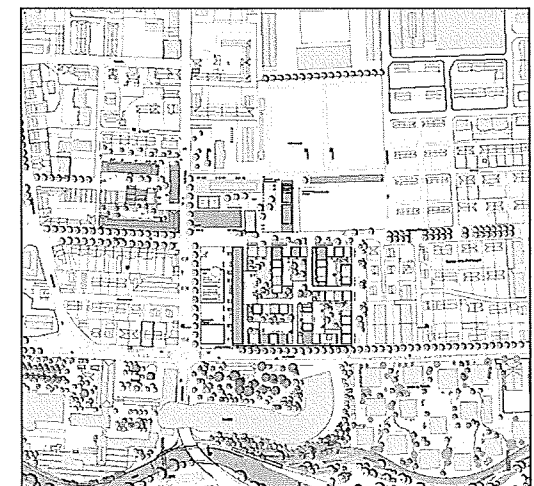
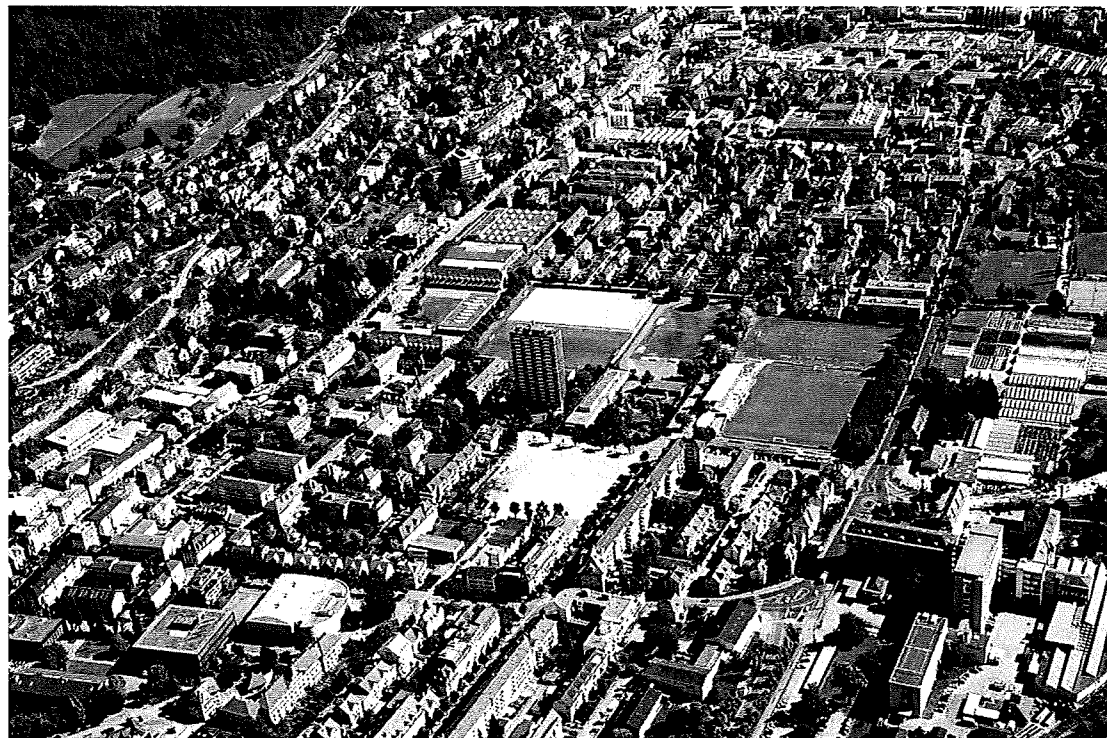
sécurité publique
 Chaque espace extérieur est clairement défini dans son usage et est mis en relation avec un bâtiment qui permet un contrôle social. Les espaces sont tous mis en relation par des cheminements piétons, évitant la création d'impasses. Les espaces de circulations sont identifiés et l'allée de Champagne modérée pour garantir une bonne sécurité. L'éclairage devra être soigneusement étudié dans le but de garantir un sentiment de sécurité tout en ménageant les logements.

Energie, matériaux construction et traitement des eaux
 L'espacement et l'orientation des bâtiments permettent de profiter d'un bon apport solaire passif. Les balcons offrent une protection solaire naturelle au sud. Les volumes sont simples et compacts (limitation des attiques) afin d'éviter un maximum de déperdition thermique et une complexité constructive. Le sous-sol est limité à un seul niveau de parking, limitant l'énergie grise. Le cadre offert permet ainsi d'atteindre les objectifs de la société à 2000 watts tout en conservant une marge de manœuvre au niveau des matériaux de construction. Des bassins de rétentions sous forme de dépressions inondables, prennent place dans la cour et les jardins. Des revêtements de sol perméables et carrossables seront privilégiés pour la place, la cour et les allées des jardins.

Concours d'urbanisme
en mandats d'étude parallèles
avec procédure sélective

Gurzelen Bienne

Documentation du projet DOM PÉRIGNON



bauzeit architekten
bbz landschaftsarchitekten
prona
mrs partner

Überarbeitung städtebauliches Konzept

Der Entwurf ist in der zweiten Verfahrensphase beibehalten, verfeinert und justiert worden, auf Grund der Empfehlungen und Kritik aus dem "Atelier de dialogue".

Die übergeordneten Entscheide zur Bildung der öffentlichen, städtischen Räume wurden beibehalten:

- Ergänzung und Abschluss Dufour-Strasse mit Mündung auf den grossen Platz
- Positionierung und Orientierung des Platzes als Bindeglied zwischen zwei Hauptachsen und öffentlichen bzw. monumentalen Bauten auf beiden Seiten
- Klare Fassung durch neue Bauvolumen entlang der Randbereiche zu den öffentlichen Räumen, freiere Disposition in den halbprivaten Hofbereichen
- Das neue Viertel im Bereich des alten Stadions als städtebaulicher Übergang zwischen zwei aufeinander treffenden Stadtgefüge der Blockrandbebauungen gegen Südwesten und die offene Körnung gegen Nordosten.

Das Viertel des alten Stadions (nördl. der Stämpfli-Strasse) wurde hinsichtlich Durchlässigkeit, Orientierung und hierarchischer Durchwegung überarbeitet. Die ineinander übergehenden Innenhöfe unterschiedlicher Grösse sind vereinfacht und übersichtlich, jeweils mit mehreren Zugängen und je an einem der Hauptwege, welche auch für Transporte befahrbar sind. Die Adressbildung wird dadurch auch im Inneren des Viertels klar überschaubar und einfach auffindbar.

Neu sind zwei Hauptzugänge ins Viertel vom öffentlichen Platz her positioniert, vom ÖV-Schwerpunkt an der Stämpfli-Strasse her einerseits, und zur Dufour-Achse hin orientiert andererseits (siehe Grundrisse EG 1:2000 und Platzfassade).

Die zur Mitte hin abgestufte Geschossigkeit der Gebäude erlaubt für eine grosse Anzahl Wohnungen die Nutzung von attraktiven Dachgärten bzw. Terrassen, und verbessert in den Innenhöfen die Belichtung. Schutz vor Einricht ist jeweils von der Dachkante zurückversetzte Nutzfläche der nächst oberen Einheit, sowie mobile Sonnenschutz-Einrichtungen.

Die Wohnungen ohne Dachterrasse sind neu mit aussen/legenden Balkonen anstelle der vormals angedachten Loggien ausgestattet. Dadurch konnten die Bauteilen verringert, Volumen vereinfacht und die Abstände weiter vergrössert werden.

Die einzelnen Blöcke des Viertels können in unabhängigen Etappen realisiert werden und unterschiedliche Fassaden haben. Eine Durchmischung verschiedener Wohnungstypen und -Standards ist ebenfalls möglich. Als erste Etappe werden die primär öffentlichen Raum bildenden Volumen wie z.B. der Block entlang des öffentlichen Platzes vorgeschlagen.

Während die Überbauung des Gurzelenplatzes die Ergänzung des Systems der Dufourstrasse ist, bringt das neue Viertel des alten Stadions auch morphologisch eine neue Zentralität und Identität ins Quartier.

Zwischen dem Blockrandsystem mit Strassen- und Privatseite, und der Gartenstadt mit Querstrassen zwischen jeder Reihe, nimmt das neue Viertel weder das eine noch das andere auf, sondern schafft einen eigenständigen Übergang, durchlässiger als Blockränder, aber besser abgestuft in halbprivate Räume als Reihen- und Solitärbebauungen. Den Übergang bildet es nicht nur typologisch, sondern auch massstäblich in Gebäudehöhen und -höhen, welche sich zur Gartenstadt hin reduzieren.

Aussenräume:

Die Verbindung zwischen der Dufourstrasse und der Champagneallee wird zur neuen Fussgängerzone mit Platzcharakter.

Die Promenade wirkt als Verbindungselement zwischen der Überbauung und dem Schulcampus und wird von beiden Nutzergruppen gleich intensiv genutzt.

Intarsien mit Spielgeräten und Sitzmöglichkeiten strukturieren die Promenade und fördern zusätzlich die Begegnung unter den Quartierbewohnern und den Schülern wie dem Lehrpersonal.

Somit bilden die Wohnüberbauung und das Schulhaus in Anlehnung an die historische Situation von 1930, eine zusammenhängende Gesamtanlage.

Die Schulanlage nördlich der Promenade erhält eine qualitative Aufwertung.

Durch die Setzung der neuen Schubauten entsteht ein klar definierter Pausenhof.

Intarsien markieren Aufenthaltsbereiche und Treffpunkte. Unter schattenspendenden Bäumen laden längliche Sitzelemente zum Verweilen ein. Sport- und Spielanlagen fördern den Austausch und die Bewegung der Kinder.

Geschützte Aussenbereiche für die Kindergärten befinden sich auf dem Dachgarten.

Südlich der Promenade entsteht ein neues Viertel. Mehrere Plätze und eine Durchwegung, mit halböffentlichem Charakter lassen einen fließenden Quartierraum entstehen. Attraktive Plätze und Aufenthaltsbereiche mit Sitzbänken und diversen Spielgeräten lassen die verschiedensten Nutzungen zu. Im Zentrum befindet sich der Gevertplatz, der durch ein grosses Holzplateau charakterisiert wird.

Entlang der Jakob-Stämpfli-Strasse seitens des neuen Viertels, verläuft ein Mehrzweckband, das als Filter zur Strasse fungiert. Attraktive Geh- und Aufenthaltsbereiche, kombiniert mit Velostellplätzen und Entsorgungsstellen, bilden den südlichen Gevertabschluss.

Zwischen der Falkestrasse und dem neuen Viertel entsteht ein grosszügiger, öffentlicher Quartierplatz mit Café und Stadtbühne. Der Platz wird durch eine die Falkestrasse begleitende Baumreihe, sowie durch den neuen Gevertstrand gefasst. Entlang der Überbauung beleben öffentliche Lokale und Geschäfte den Platz am Wochenende und während der Arbeitswoche.

Der bewusst offen gestaltete Platz schafft zusätzlich Raum für verschiedenste Nutzungsansprüche. Ereignisse wie Quartierfeste, Wochenmärkte, Theaterveranstaltungen, usw beleben den grosszügigen Multifunktionsplatz.



plan de situation 1:1000

Mixité d'activités

Le projet propose un équilibre mesuré entre les activités commerciales et l'habitat. Il institue une mixité fonctionnelle comprenant services, approvisionnement et activités de proximité. En concentrant les activités génératrices de trafic routier sur la partie G. Dufour, il favorise une interrelation, tout en exemptant de circulation motorisée une large part du projet. Le plan-masse de la partie sud présente une perméabilité qui invite les usagers à traverser le quartier pour accéder aux équipements, aux quartiers limitrophes, aux centres d'activité, cela sans privilégier un accès par rapport à un autre. Les activités se voient donc encouragées à se développer aussi potentiellement à l'intérieur du quartier, et peuvent se distribuer dans les surfaces prévues aux rez-de-chaussée sans se concentrer uniquement aux abords du quartier.

Espaces conviviaux

Du fait des développements futurs du quartier, une des questions fondamentales est la constitution d'un équilibre entre les usagers et les habitants dans l'accès aux espaces conviviaux. La disposition judicieuse de la place au centre des circulations, le choix de placer le parking en son sous-sol, et la continuité du bâtiment la juxtaposant établissent une distinction claire entre les espaces publics particulièrement animés et le semi-public. Pour autant, la perméabilité de la typologie proposée, en créant des raccourcis, invite les usagers à traverser la partie sud, et à utiliser les espaces à l'intérieur des îlots, rendus plus intimistes par leur aménagement et par la typologie en escalier et/ou la disposition des bâtiments. Ceci crée une hiérarchie entre les espaces publics directement accessibles, sujet à un flux d'usagers et de mobilité et les espaces à l'usage des habitants du quartier.

De fait, les activités commerciales et de restauration sont disposées aux abords de la place qui prend le rôle d'une place centrale multifonctionnelle, contribuant à conférer au quartier une identité marquée par l'ouverture et la convivialité.

Cette approche crée un continuum d'espaces de rencontre allant du très exposé (place centrale) au 'semi privé' (terrasses communes) qui favorise la rencontre des habitants et usagers au quotidien. On y accède par une multiplicité de chemins différents (piste cyclable, chemin à travers le quartier, place centrale, etc.). Ces espaces publics forment un réseau continu depuis la Suze, uniquement interrompu par la rue J. Stämpfli. En résumé, le projet propose des lieux qui appellent le contact entre les usagers.

Sécurité, confort et santé

En termes de sécurité, le quartier propose de nombreux espaces sans voiture. Le parking, par son emplacement sous la place le long de la rue du Faucon, permet aux habitants de jouir d'un quartier plus sûr autour des bâtiments, mais aussi plus dynamique, en raison de l'accès facilité aux commerces de proximité. Les qualités de l'air et l'acoustique s'en voient améliorées. La typologie en escalier de la partie sud établit des percées visuelles sur les paysages proches et lointains, et apporte un confort visuel non-négligeable aux occupants.

Écologie

Du point de vue écologique, la grande proportion d'espace vert, une arborisation spécifique, ainsi que des toitures végétalisées permet d'élargir le couloir de biodiversité le long de la Suze. Les toitures végétalisées, la part de surfaces perméables importante prévue au sol ainsi que la récupération prévue des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts, permettent de réduire fortement la quantité d'eau à traiter par la station d'épuration. L'utilisation d'une arborisation à feuille caduques permet de limiter les apports solaires en été ainsi que d'élever le degré d'intimité des terrasses de la partie sud.

Durabilité

En termes de durabilité, le soin apporté à

- à proposer des typologies variées,
- à intégrer les activités avec les logements,
- et à mettre le quartier en interaction avec le bâti et les équipements existants ou planifié, tout en ménageant une hiérarchie des circulations à travers le quartier,

contribue à figurer un quartier fonctionnel tant du point de vue social qu'économique.

Mixité sociale, intégration

La mixité sociale est engendrée par la proximité des services, écoles, transports publics, loisirs, etc., dans un quartier situé proche du centre de Bienne, mais surtout appelé à se développer ces prochaines années par une série de projets (Swatch, île de la Suze, etc.). Les différentes typologies d'appartements permettront d'éviter une uniformité sociale des habitants. Ce quartier exemplaire en termes de durabilité ne profitera donc pas seulement à une minorité de privilégiés.

Les différentes propositions urbaines (typologies en escaliers, parkings, mixité activités-logements, etc.) que le projet met en place démontrent que ce dernier présente un potentiel important pour respecter les exigences de la société à 2000W et être un modèle en termes de durabilité.



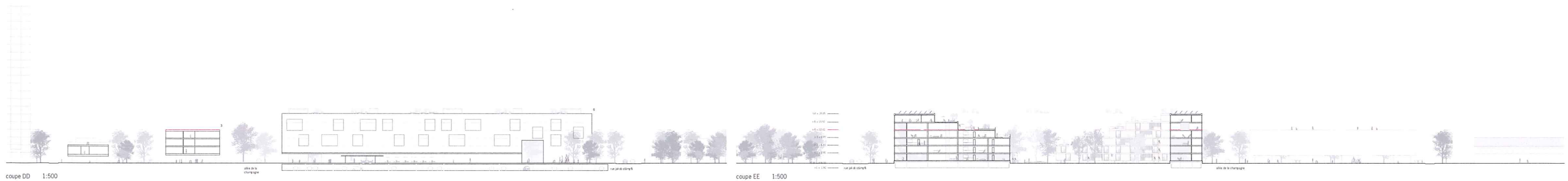
plan d'ensemble 1:5000



espaces publics 1:500

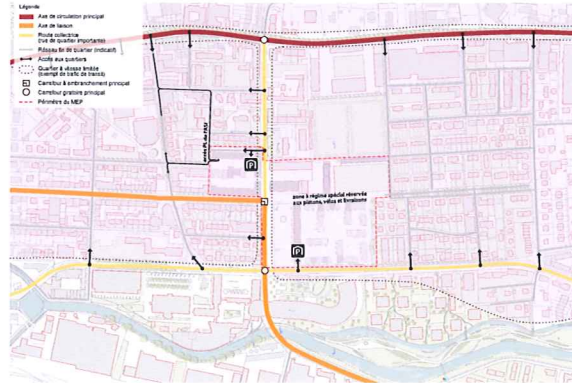
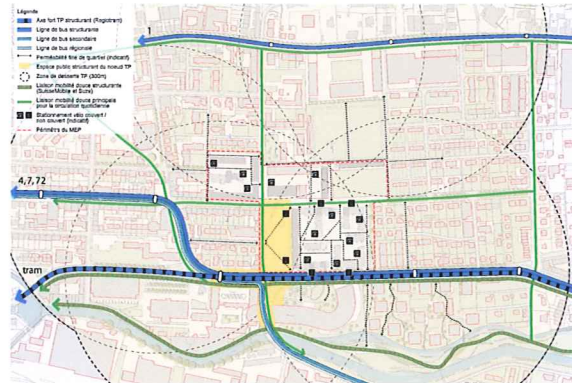
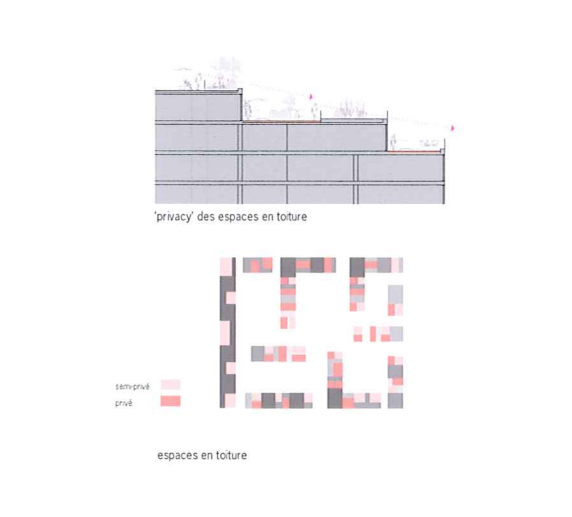


espaces extérieurs cours intérieurs hiérarchisation espaces perméabilité et accès au quartier espaces extérieurs en toiture



coupe DD 1:500

coupe EE 1:500



accès et circulation

coupe DD 1:1000

Accès et circulation

Centralité et affectations

La structure urbaine du quartier du Gurzelen est donnée par les axes structurants de transports publics et ses deux corridors TP : la ligne 1, sur la Bözingenstrasse, et la ligne 4, ainsi que le futur Regiotram sur la Jakob-Stämpfli-Strasse.

Le nœud TP 'Omega - Gurzelen' autour du futur Regiotram et de la ligne 4, ainsi que des lignes secondaires 7 et 72 constitue le principal point d'accroche du quartier. Par ailleurs, les deux axes longitudinaux de la rue Jakob-Stämpfli et de la rue GénéralDufour constituent les raccords privilégiés du quartier du Gurzelen au centre-ville de Bienne.

Le quartier, les fronts bâtis ainsi que les espaces publics et liaisons de quartiers sont principalement orientés vers le nœud TP 'Omega - Gurzelen' et l'axe structurant Jakob-Stämpfli généré par l'axe fort TP (tram, ligne 4, etc.) et la liaison structurante MD. Une orientation structurante secondaire est orientée vers l'axe GénéralDufour.

Les affectations génératrices de mouvements sont situées sur la nouvelle place du Gurzelen, à proximité du nœud TP 'Omega - Gurzelen'. Il s'agit notamment des services de proximité du quartier tels que poste, petits commerces, café, etc. En lien avec l'arrivée du tram, les façades le long de la Jakob-Stämpfli-Strasse sont également à activer.

Transports publics

Le réseau de transports publics desservant le quartier du Gurzelen est constitué de deux axes structurants, les lignes 1 au Nord et 4 au Sud (10 minutes, 7 minutes aux heures de pointe). Cette offre sera complétée à moyen terme par le Regiotram, qui desservira le quartier sur le même axe que la ligne 4. Deux lignes secondaires, la ligne urbaine 7 (15 minutes) et la ligne régionale 72 (30 minutes), desservent également le quartier. L'ensemble du périmètre bénéficie donc d'une desserte en transports publics de haute qualité, avec plusieurs arrêts à moins de 300 mètres. L'accessibilité aux arrêts est assurée par un espace public large et lisible constitué de la nouvelle place du Gurzelen.

Mobilité douce

Plusieurs axes structurants pour la mobilité douce permettent de relier le quartier du Gurzelen au centre-ville et à la gare. Il s'agit premièrement de l'itinéraire de SuisseMobile le long de la Jakob-Stämpfli-Strasse, ainsi que du futur aménagement de l'île-de-la-Suze, qui offrira un cheminement à l'écart du trafic motorisé, au bord du canal. De plus, pour favoriser les déplacements MD vers le centre-ville, l'axe GénéralDufour - Champagne est exclusivement réservé aux piétons et vélos dans le périmètre du Gurzelen.

Par ailleurs, le projet permet un renforcement général des perméabilités piétonnes et vélos vers les arrêts TP, les liaisons structurantes longitudinales (canal de la Suze, Jakob-Stämpfli et GénéralDufour), ainsi que de favoriser la perméabilité des îlots et la continuité des liaisons vers les quartiers voisins.

Trafic individuel motorisé

Le quartier du Gurzelen est traversé par un axe de liaison important (~ 10'000 véhicules/jour). Il s'agit de l'axe GénéralDufour - Falkenstrasse (partie Sud) - Gottstattstrasse. Cet axe supportant également des déplacements MD et les TP et étant bordé d'habitation, une attention particulière est portée à l'aménagement d'un espaceur adapté au contexte et tantant de réduire la dominance de la chaussée dans l'aménagement.

La fermeture d'un tronçon de la GénéralDufour-Strasse au trafic motorisé (création d'une zone à régime spécial) permet de répondre aux enjeux de continuité pour les piétons et les vélos, tout en garantissant un environnement attractif et sécurisé pour les équipements scolaires et de quartier liés aux nouveaux logements. Cette mesure renforce la hiérarchie du réseau routier du quartier dans une logique d'accessibilité par poches (ex. le quartier sans transit Gurzelen - Champagne délimité par 4 rues principales : la Bözingenstrasse, la Falkenstrasse, la Jakob-Stämpfli-Strasse et la rue du Châtelet).

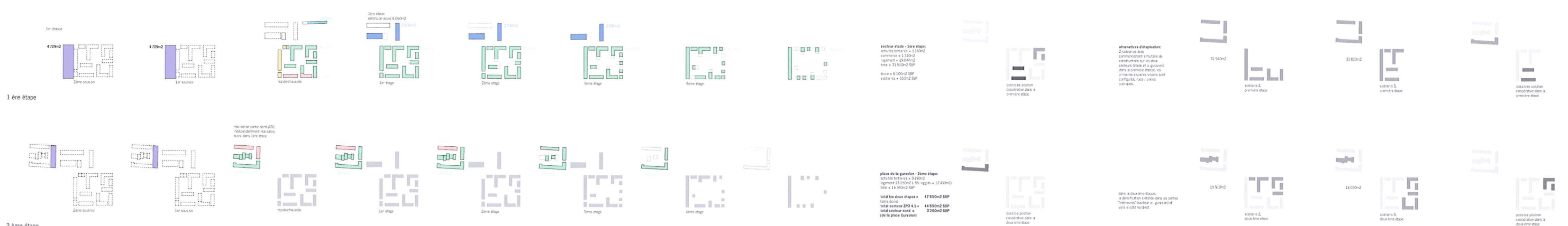


coupe AA 1:1000

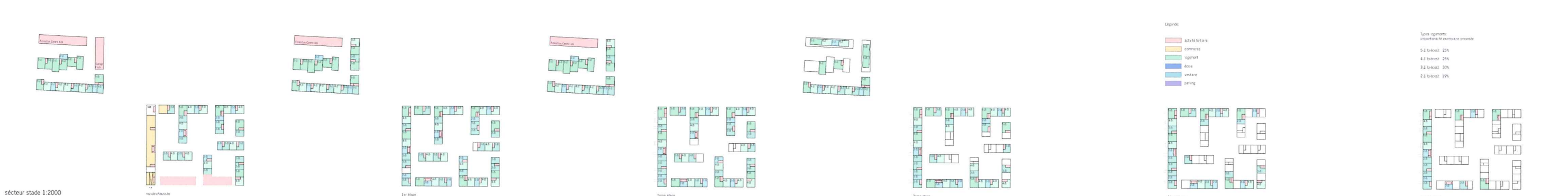
coupe CC 1:1000



Mandats d'étude parallèles Gurzelen / Rendu final



étaissage et affectation 1:5000



sécteur stade 1:2000



Dimensionnement du stationnement par secteur d'urbanisation

Secteur	Logement				Autres affectations				Total	Total Logement et autres affectations
	SP Logement (m2)	SP (m2)/ Logement	Nombre logements	Ratio m2/m2	SP (m2)	a	SP/a	Ratio de base (m2/m2)		
Secteur Stade	4700	100	47	0.25	11000	10	1100	10	10	20
Place de Courtoie	11000	100	110	0.25	11000	10	1100	10	10	20
Total	15700	100	157	0.25	22000	10	2200	10	10	40

Quantités estimées valeurs

SP (m2)/Logement	à déduire selon projet urbanisme	à déduire selon projet urbanisme
3.75	OC Rev. An. 11 (2) droit de rétrocession, bonne accessibilité PV/VO	
3.0	OC Rev. An. 12	
3.0	OC Rev. An. 12	
3.0	OC Rev. An. 12	
12.75	Projet de grande voirie (bonne SP) x 200	

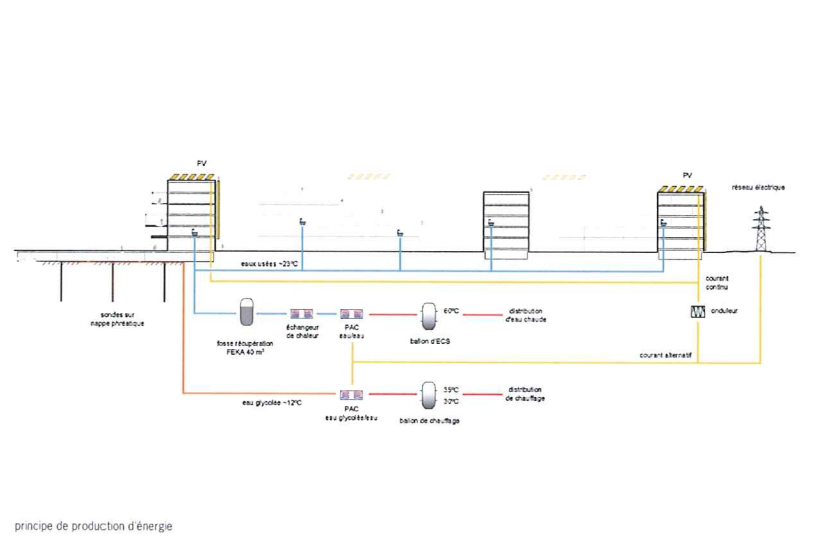
Efficacité énergétique

La classification et la construction du quartier de Gurzelen suit les prescriptions de la SIA. Elles garantissent que les ressources énergétiques sont utilisées de manière rationnelle et que les constructions neuves sont réalisées de telle sorte que les consommations d'énergie fossile et les émissions de gaz à effet de serre soient réduites. Le quartier offre un potentiel important pour être un modèle en termes d'efficacité énergétique et respecter les objectifs de la société à 2050.

Principe constructif
Des constructions hybrides sont envisagées (mixage de bois et de béton). Cette solution présente de nombreux avantages. En plus d'être écologique (limitation de l'utilisation de béton), elle permet de bénéficier de la masse d'une structure lourde. Les dalles et murs porteurs, à forte capacité thermique, permettent le stockage de la chaleur en été et donc de limiter les surchauffes. L'utilisation de matériaux légers, issus de productions locales et à forte valeur ajoutée écologique est souhaitable pour la construction du quartier. Les directives du standard MNERGECO pour la construction constituent une voie néo-classique à suivre.

Enveloppe
Les bâtiments doivent respecter les exigences du standard MNERGECO. Le but est d'optimiser les gains solaires du projet (toitures et façades) tout en limitant fortement les déperditions, afin de réduire le besoin de chauffage des bâtiments.

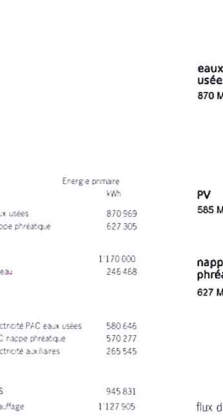
principe de production d'énergie



Enveloppe

Métrie P ⁰ (habitations) 30 kWh/m ² /a	Blanchisse à l'air froids < 0.6 h ⁺
Constructions (valeurs U) W/m²K	
Murs extérieurs (bois)	0.12
Touche (bois recyclé)	0.10
Sol (bois recyclé)	0.12
Fenêtres U _v	< 1.0
Triple vitrage U _v	0.70
Cadre U _v	1.20
Valeur g	60%
Pourcentage de cadre	15%
SA 2040 - la voie vers l'efficacité énergétique	
Surface de référence énergétique A _e	53100 m ²
Surface d'enveloppe A _e	57400 m ²
Facteur de forme A _v /A _e	env. 1.05
SA 2040 - la voie vers l'efficacité énergétique	
Construction Fondamentale Mobilité	
Energie primaire	400 kWh/m ² /a
Valeur cible SA 2040	400 kWh/m ² /a
Gas à l'état de série	18.1 kWh/m ² /a
Valeur cible SA 2040	16.5 kWh/m ² /a
La voie SIA vers l'efficacité énergétique	
fre des valeurs cibles sur les consommations d'énergie primaire et sur que les émissions de GES, afin de respecter les exigences de la société à 21000V	
Chaleur ECS	945.831
Chauffage	1127.905

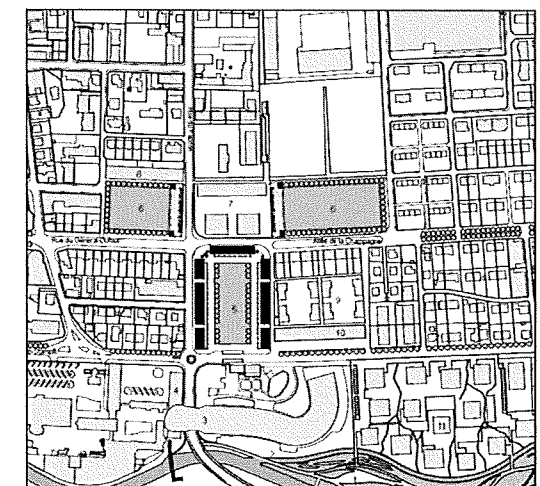
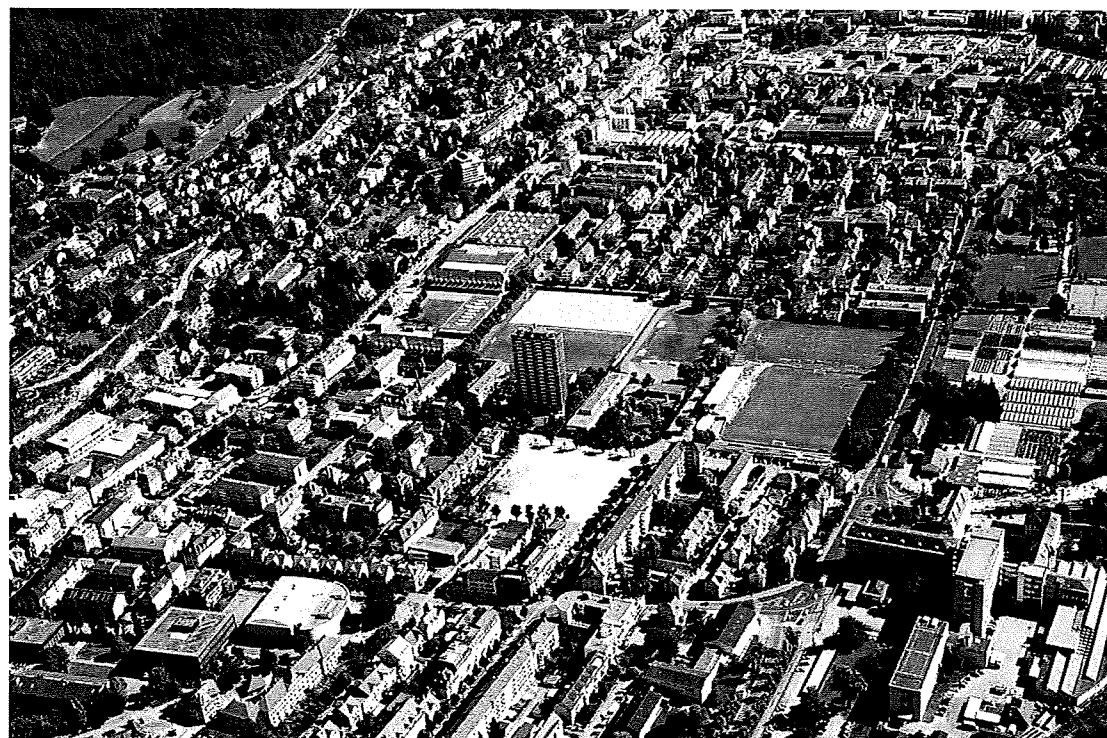
Bilan énergétique



Concours d'urbanisme
en mandats d'étude parallèles
avec procédure sélective

Gurzelen Bienne

Documentation du projet **FINALEMENT LE LAC À LA VILLE**



Luigi Snozzi Architetto

BIENNE - LA VILLE DES HORLOGES - FINALEMENT LE LAC A LA VILLE

La ville de Bienne dès son fondement, n'a jamais eu un rapport précis avec ce qui fut appelé le lac de Bienne. En effet, le centre historique et la ville toute entière sont séparés du lac par une ligne ferroviaire difficilement franchissable. Le problème principal pour assurer un avenir à cette ville consiste à établir un rapport précis avec le lac, qui a accompagné par son affluent, le canal de la Suze, l'évolution d'une partie de la ville vers l'est.

À l'exception du premier tronçon rectiligne de la Suze qui a accompagné la première partie du développement urbain, la majeure partie du tissu qui s'est par la suite formé, n'a plus eu aucun contact avec elle. Ce canal rectiligne dans lequel a été inséré le canal existant de la Suze de forme segmentée a été réalisé après 1850 depuis l'ancien cimetière, aujourd'hui parc municipal, jusqu'au lac. D'un nouveau petit lac artificiel, nous proposons aujourd'hui l'extension de la Suze vers l'ouest, par un nouveau canal en ligne directe vers le vieux lac de Bienne. Avec cette solution ce nouveau canal rectiligne met en évidence l'allure segmentée de l'antique Suze et avec son nouveau petit lac ne devient rien d'autre que le début du vieux lac de Bienne.

L'idée de la ville de proposer un parc le long de la Suze, est l'occasion extraordinaire pour résoudre ce problème. De cette proposition avancée par la ville, il en est pour l'instant jailli qu'une caricature qui n'a malheureusement pas réussi à saisir cette formidable occasion. Nous nous référons à la proposition du parc, que nous avons tenté d'agrandir et mieux définir et au concours de la Swatch et de l'Omega que nous retenons projet contre la ville plutôt que projet en sa faveur. De plus, la route qui passe au-delà de la Suze et entre ces deux bâtiments coupe toute relation entre eux. Nous proposons son élimination, la liaison avec l'autre berge étant déjà assurée par la rue du moulin et la rue de Gottstatt.

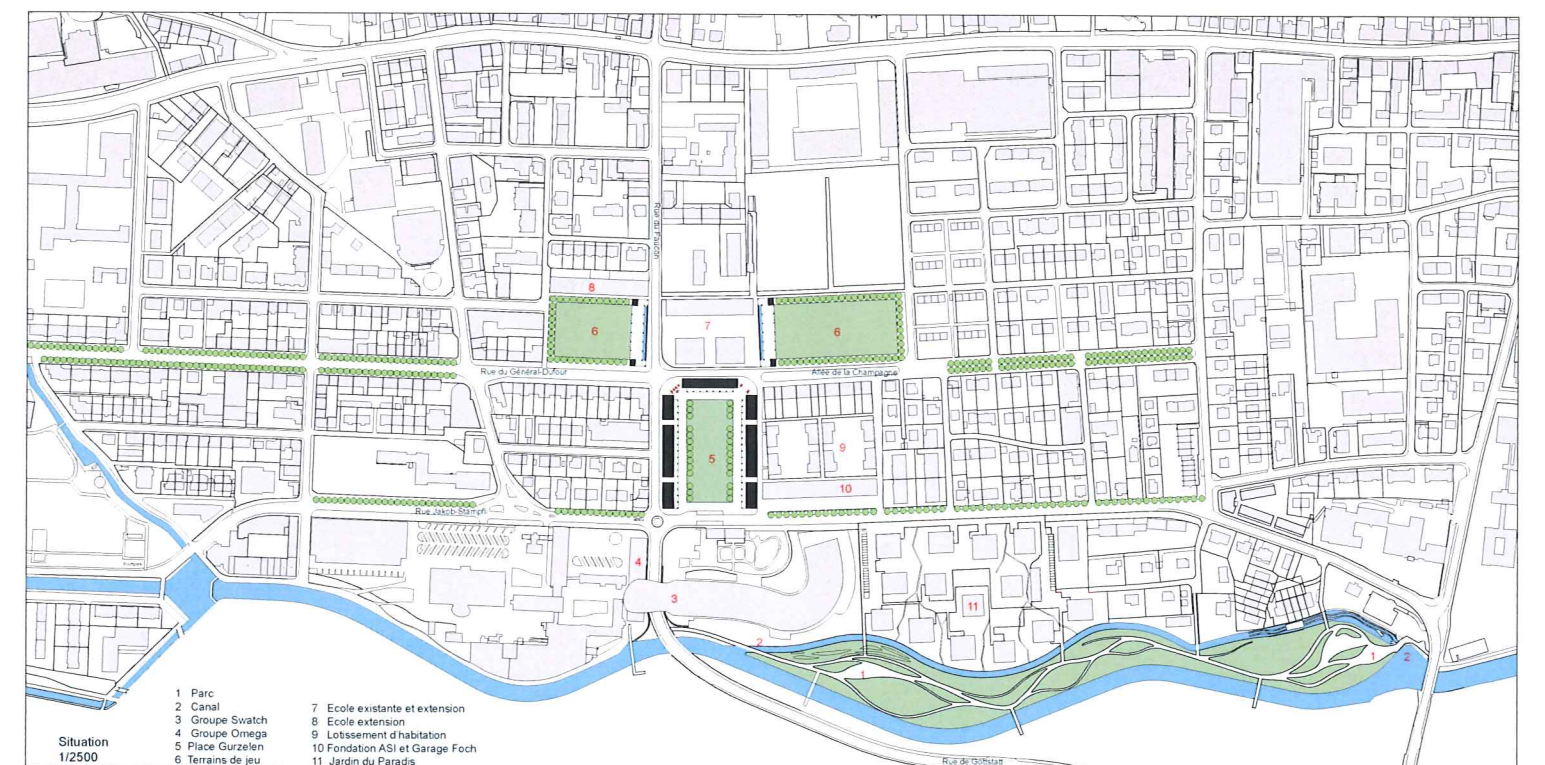
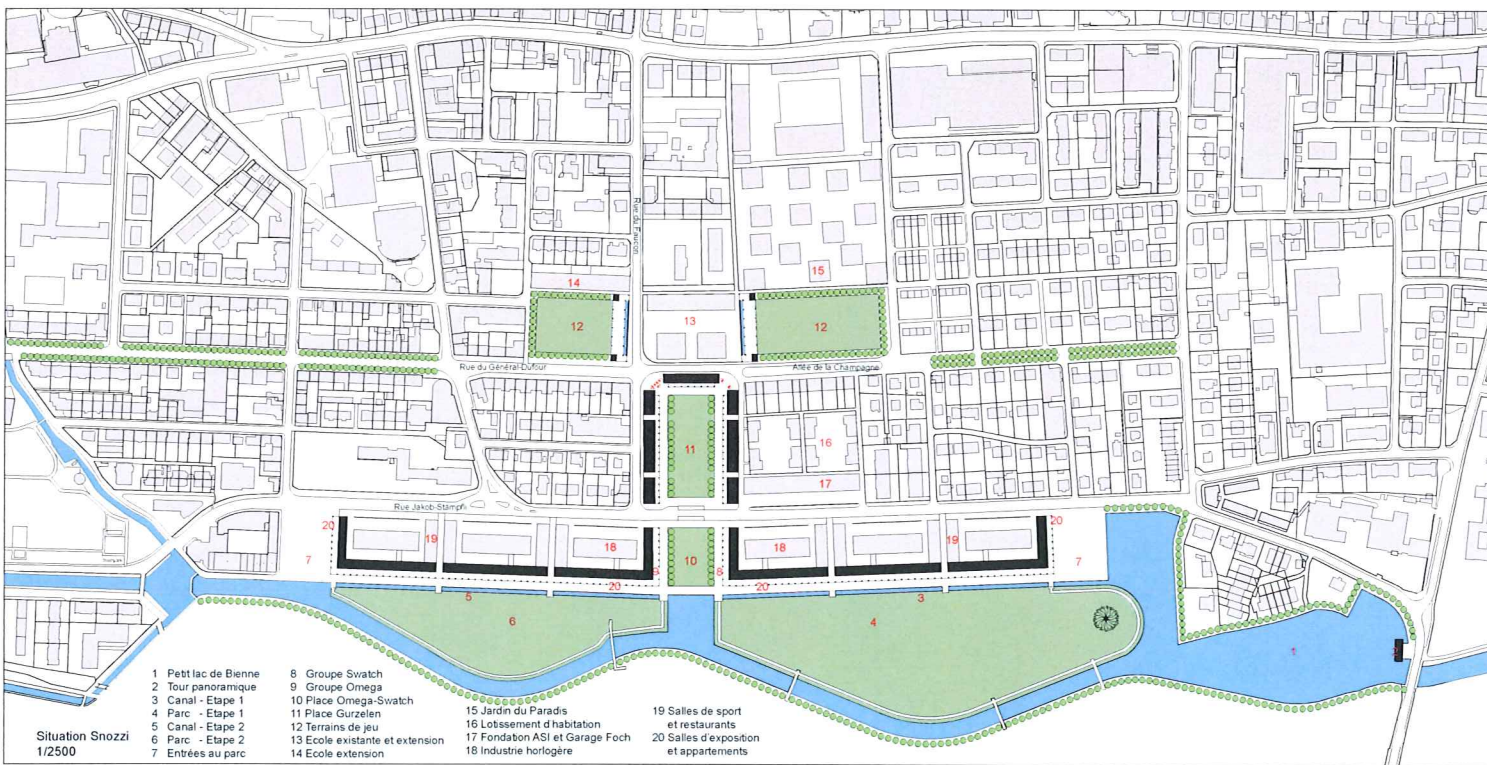
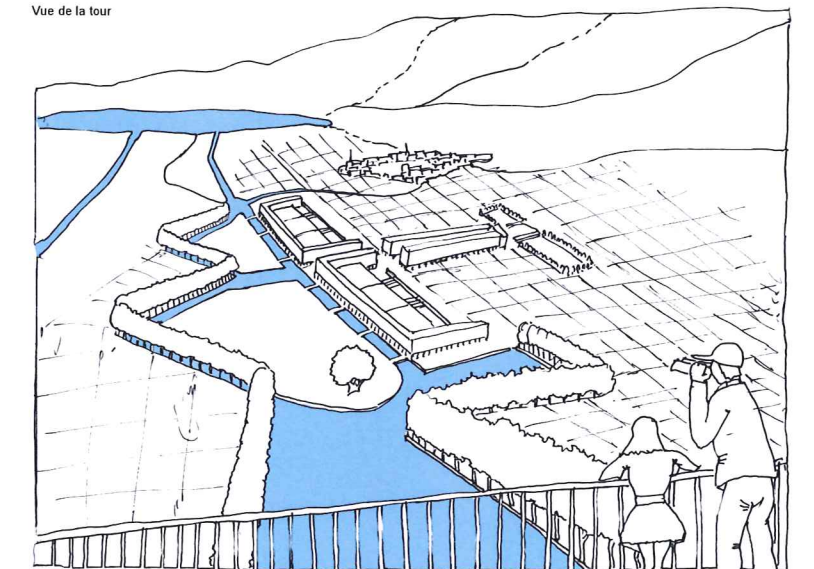
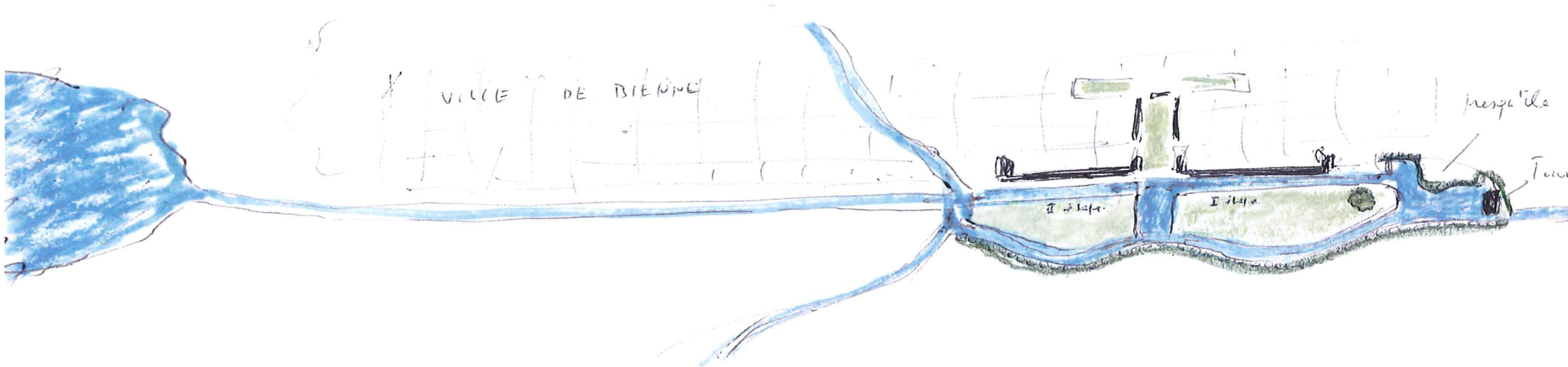
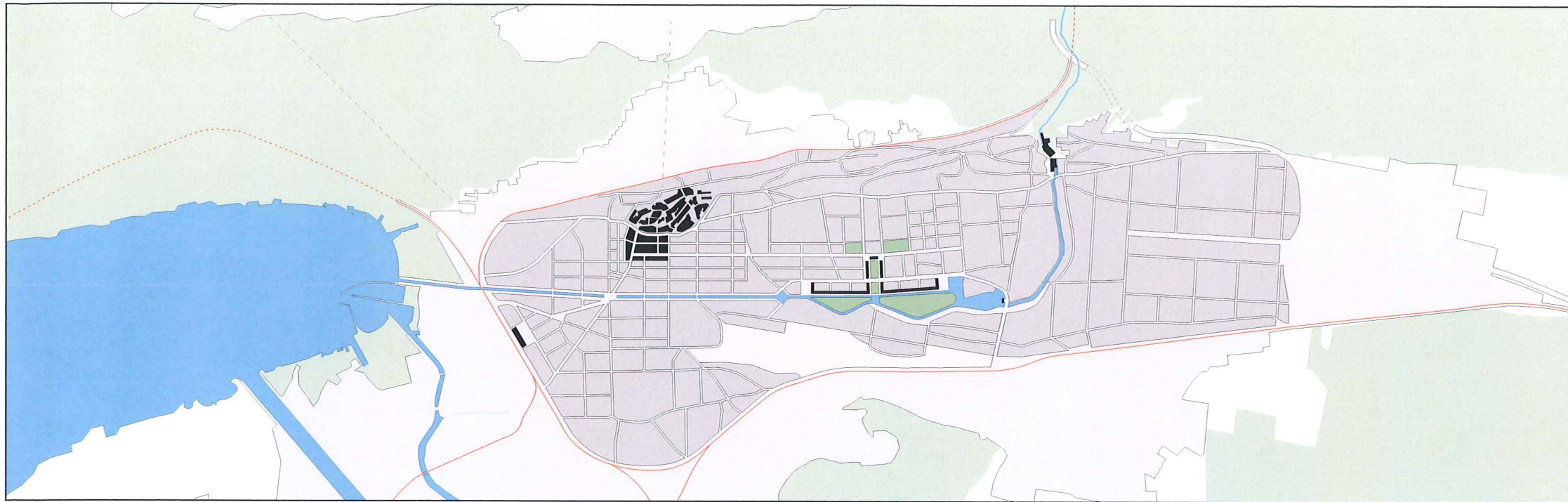
Par rapport au parc proposé par la ville celui-ci est plus grand, a des limites très précises et l'on peut en profiter dans sa totalité. À l'intérieur de ce parc nous ne prévoyons qu'un seul et grand arbre, le plus beau et le plus grand de tous les arbres. Ce parc est un grand pré, mais délimité de manière précise de tous côtés : vers le sud et l'est par une rangée d'arbres le long et au-delà du canal segmenté de la Suze ;

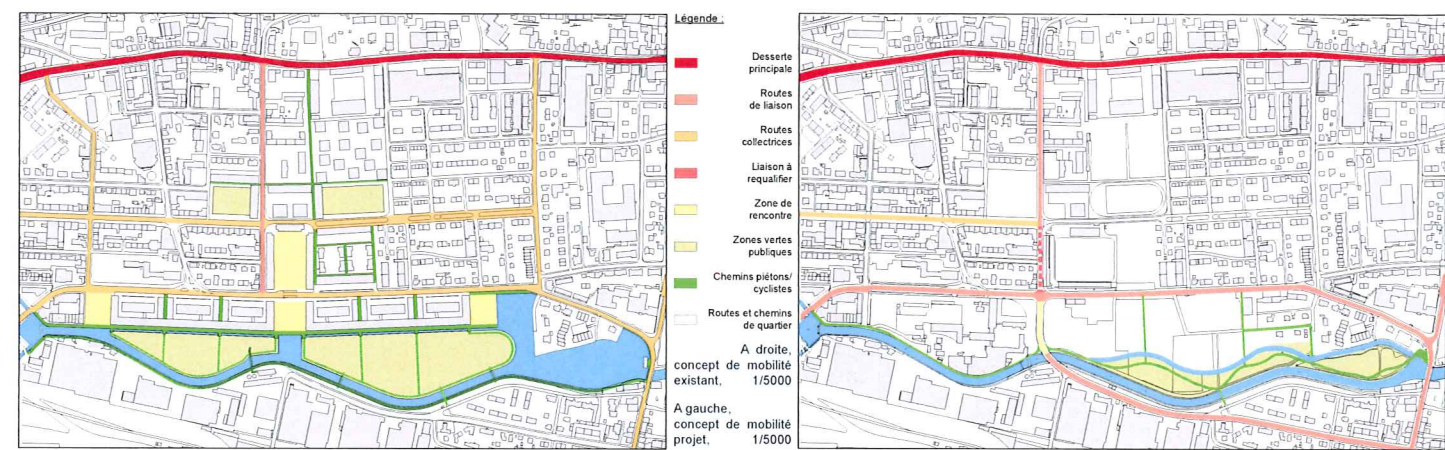
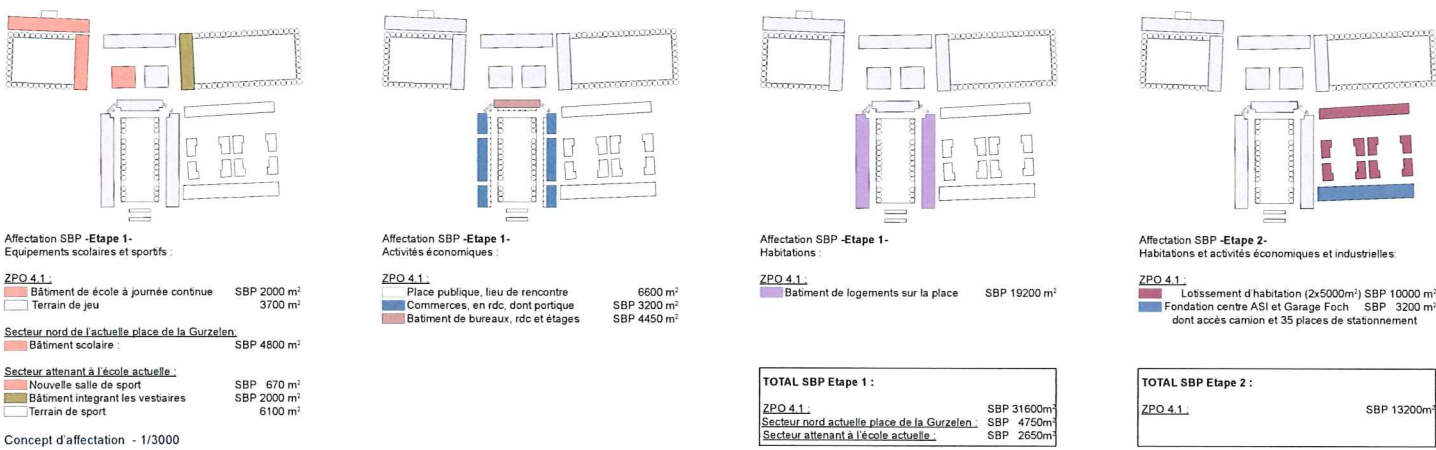
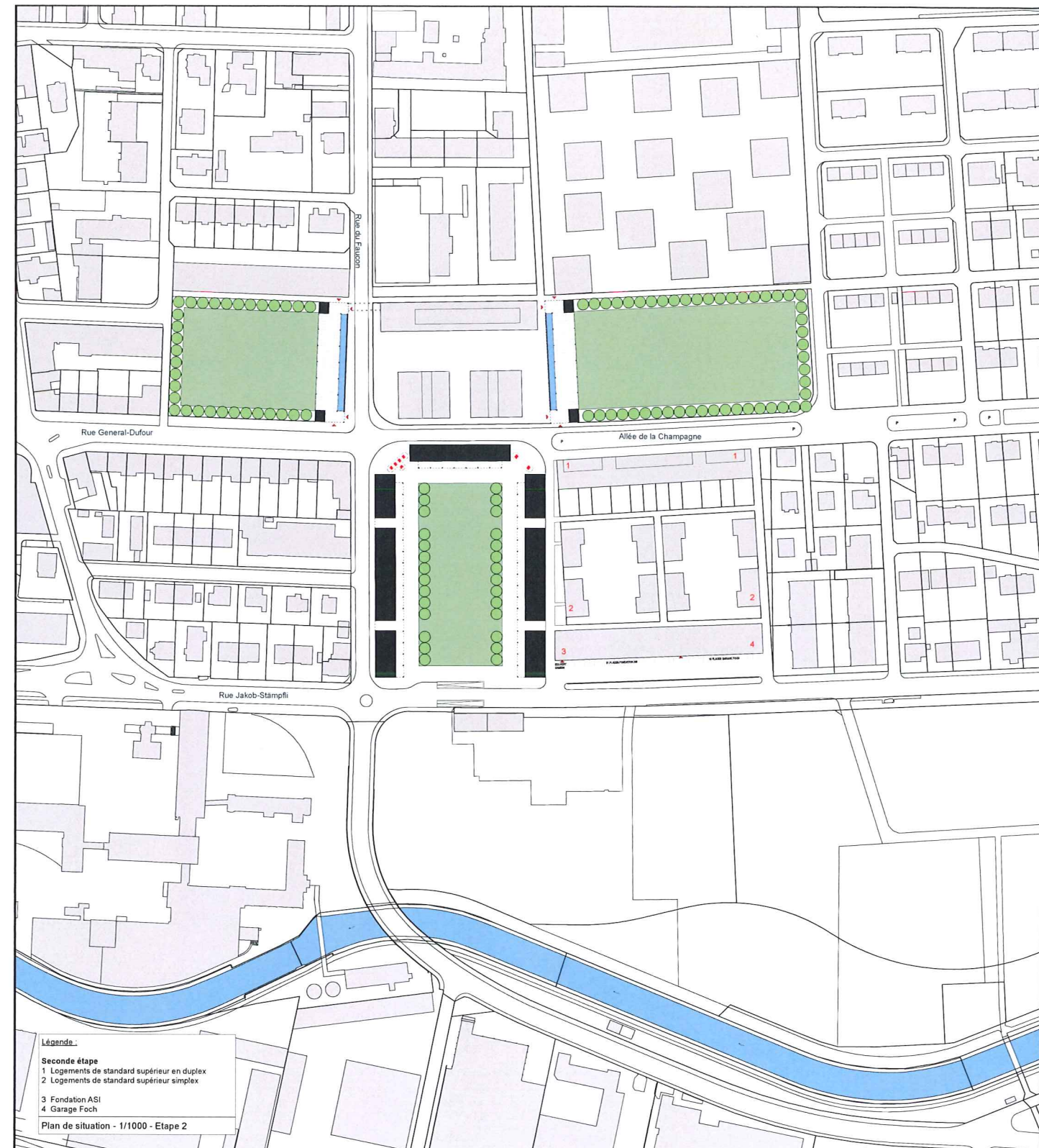
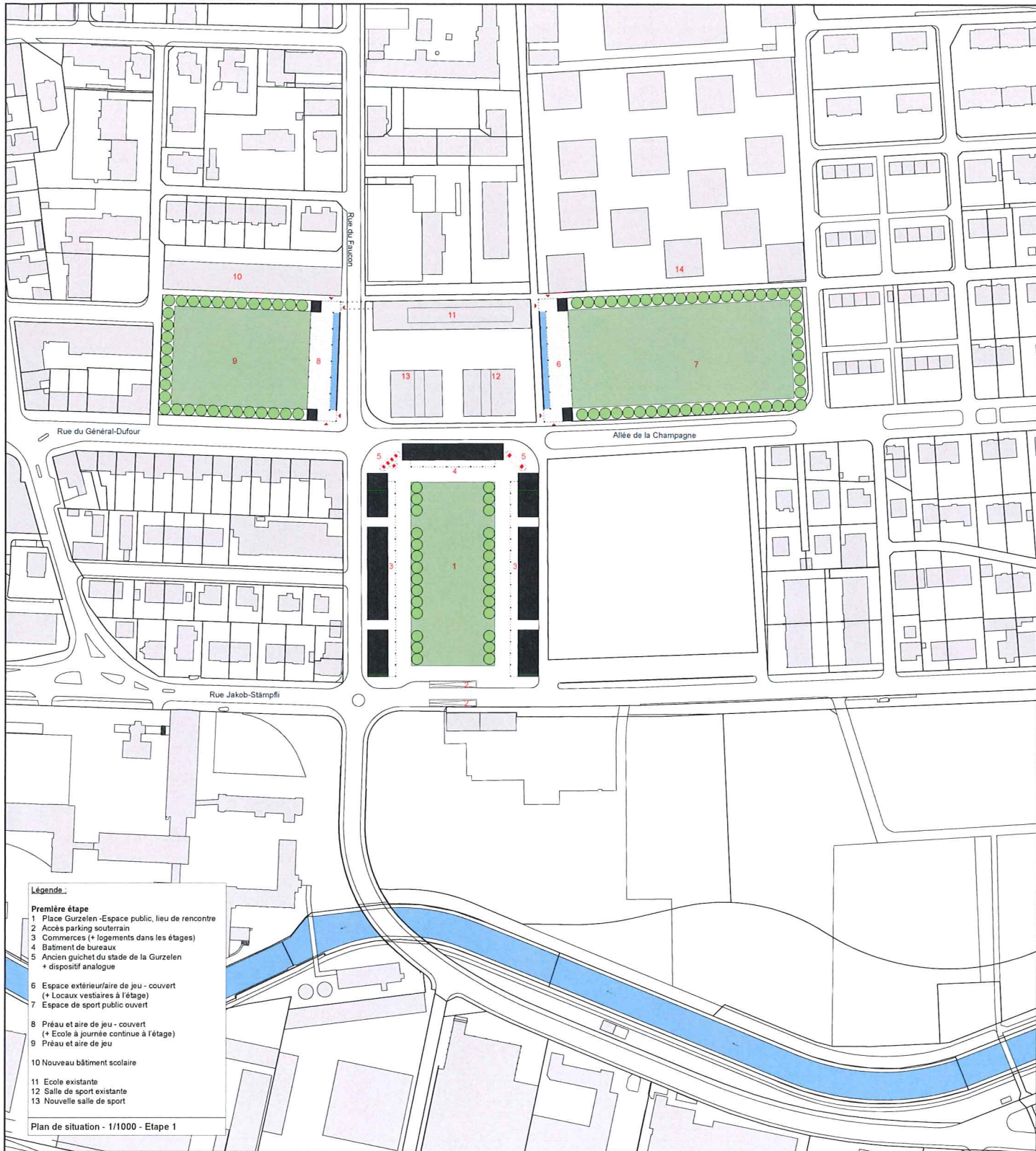
vers le nord et l'ouest par le nouveau quartier de l'industrie horlogère suisse, ouvert sur le parc, avec des salles d'expositions entremêlées de bars, restaurants et salles de sport.

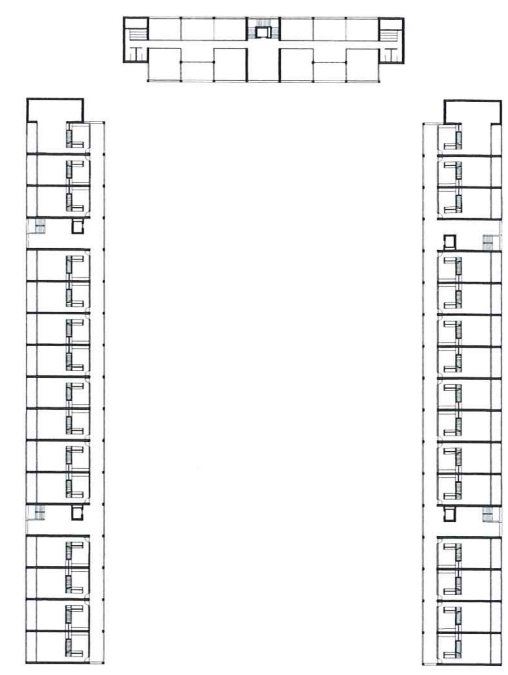
Vers l'ouest, le parc se conclut au point de départ des deux canaux secondaires qui se dirigent vers le lac de Bienne et vers l'est dans le nouveau petit lac de Bienne, sur lequel le quartier d'habitations existantes est modifié en presque, le rapportant ainsi aux autres quartiers urbains.

À l'est du nouveau petit lac nous proposons une tour panoramique avec restaurant, de laquelle l'on pourrait profiter d'une merveilleuse vue sur le vieux lac redécouvert. En outre, il faudrait déplacer le Jardin du Paradis à l'intérieur de la ville, à la place des terrains de sport présents au nord des écoles. Nous prévoyons une série de rues d'accès au parc et trois entrées principales au parc dont l'entrée centrale continue vers la nouvelle place principale de la ville. La réalisation du parc est prévue en deux étapes : la première consiste à partir du nouveau petit lac avec un canal rectiligne jusqu'à la hauteur du projet Swatch-Omega, où il s'insère dans un bassin et peut continuer dans le canal existant segmenté ; la deuxième étape consiste à prolonger ce canal depuis ce bassin en ligne droite jusqu'à l'actuel canal rectiligne de la Suze en direction du lac de Bienne.

Avec cette solution l'on réussit finalement à étendre le lac de Bienne jusqu'au centre-ville et à accompagner avec la Suze l'ensemble du développement urbain. Ainsi Omega et Swatch avec l'ensemble du nouveau quartier, deviennent les deux portes d'entrée du parc à la ville et la plus grande vitrine de l'industrie horlogère suisse. Notre projet à l'intérieur du périmètre du concours n'est que la continuation de ce parc jusqu'au centre de la ville. Naturellement, il est nécessaire de réaliser ce parc en diverses étapes et avec le temps. En effet, tous les projets qui aujourd'hui entravent ce développement ne sont pas encore réalisés. Ce serait le moment de proposer une trêve, pour pouvoir commencer les étapes de sa réalisation. Pour cette raison et par amour pour votre ville, nous retenons que la présentation de cette idée urbaine, très réaliste, est indispensable pour comprendre la solution que nous proposons dans le périmètre du concours. C'est aussi, pour nous, la concrétisation d'un grand rêve : donner finalement le lac à la ville.



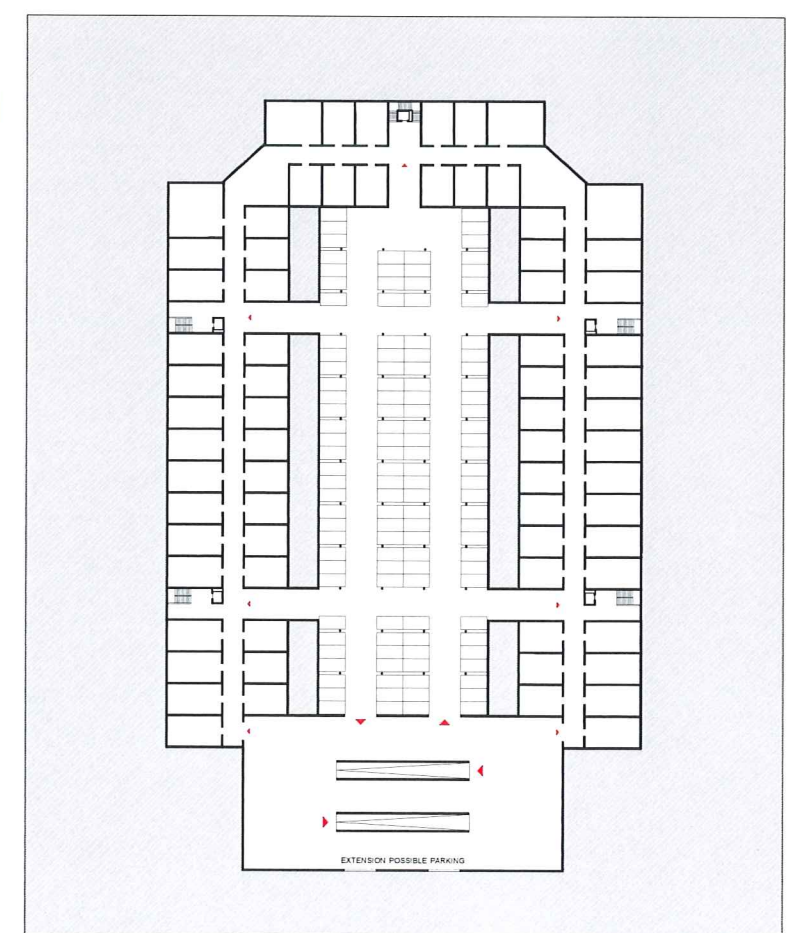
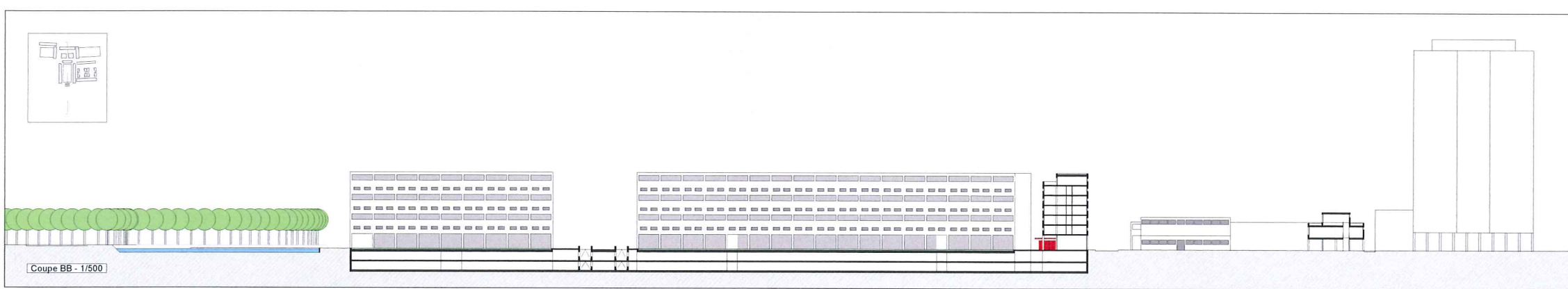
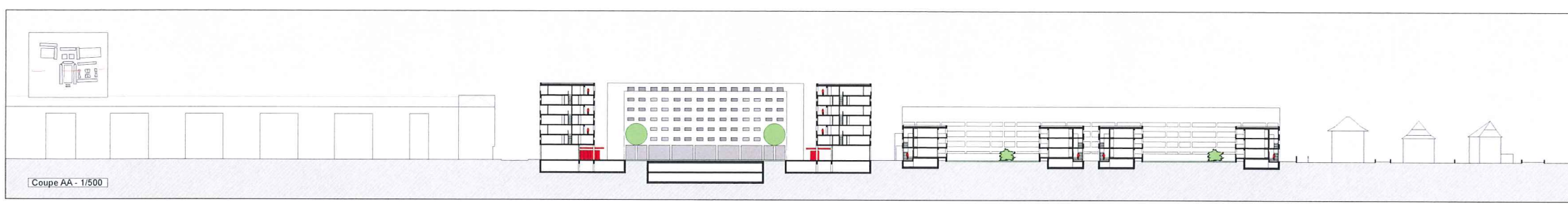


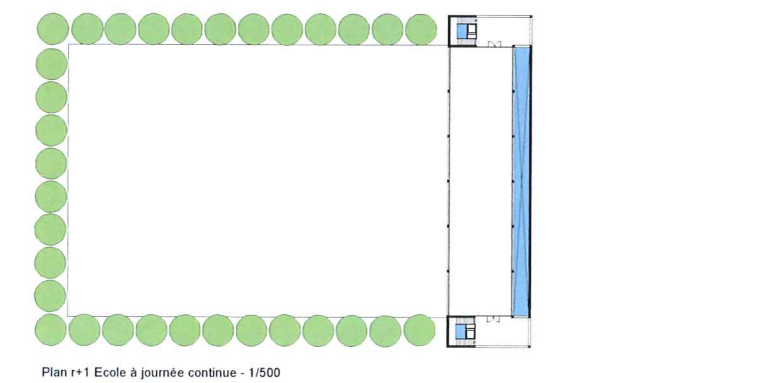
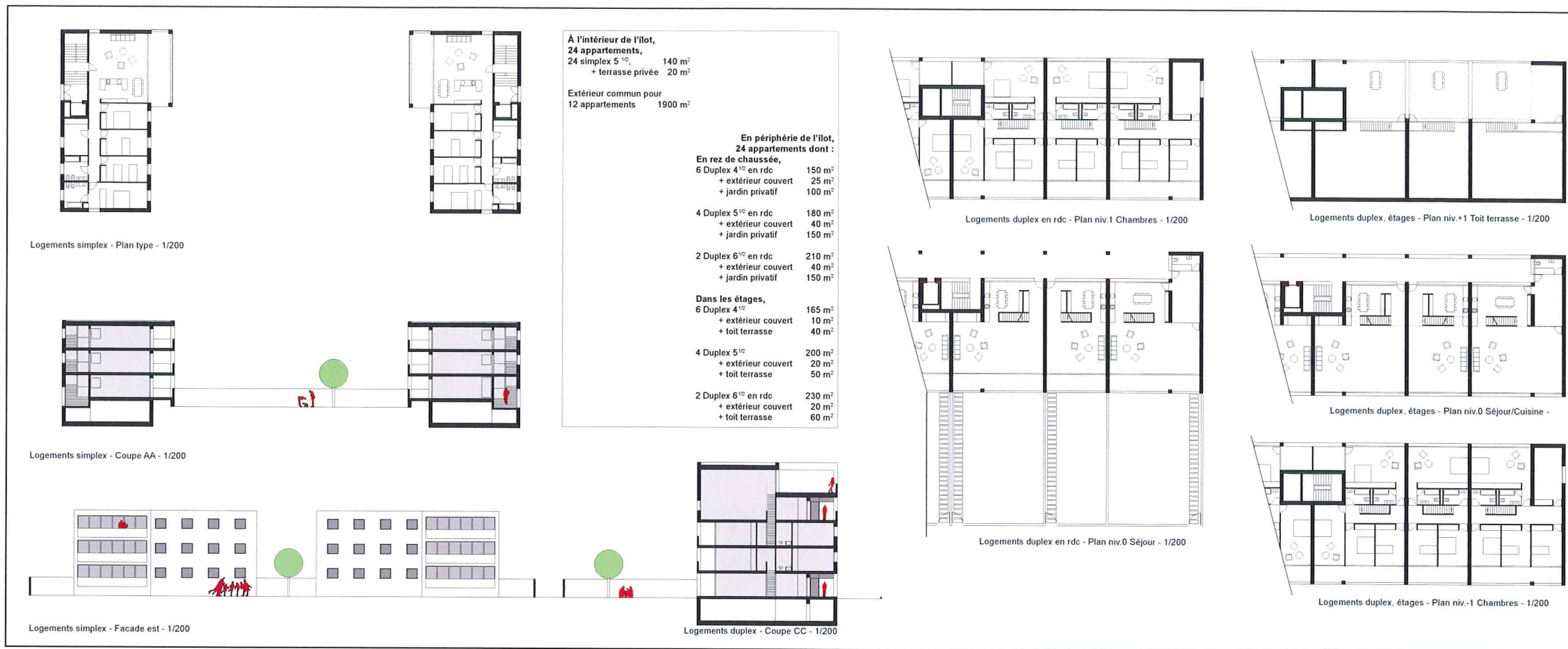
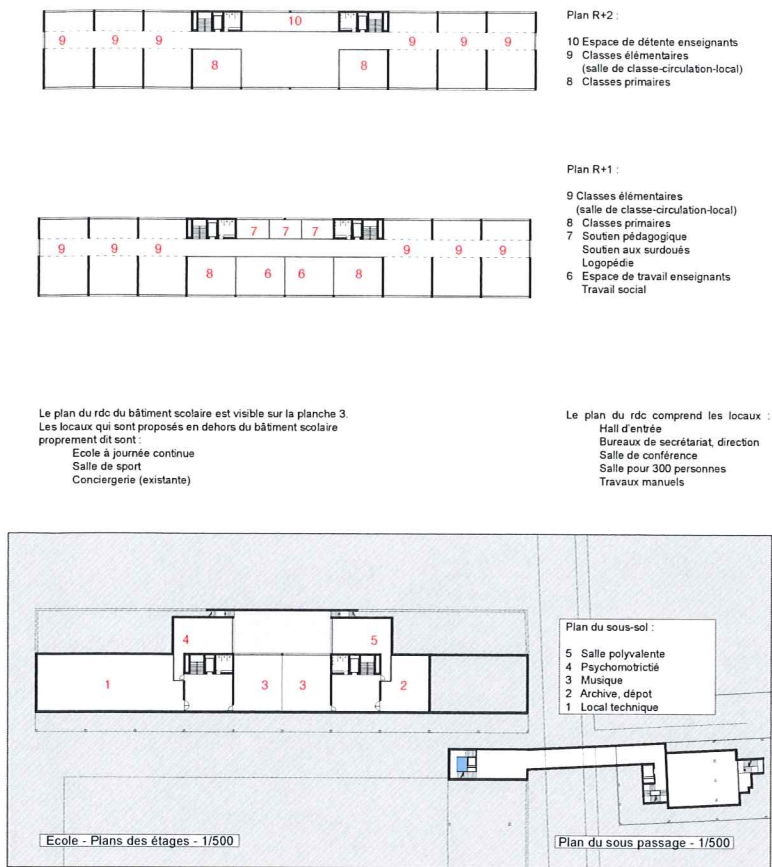


Ci dessus,
Plan type des bâtiments sur la place - 1/500
Au total 90 appartements
Au nord, le bâtiment de bureau capacité 3000m2

Ci contre,
Plans, coupe des appartements sur la place
Les 90 appartements
4¹⁰ duplex descendant, 130 m2
+ extérieur couvert privé 10 m2

Ci dessous,
Plan type du sous-sol de la place - Ech. 1/500
122 places de parking
70 caves par niveau





La nouvelle place publique, les écoles et les logements.

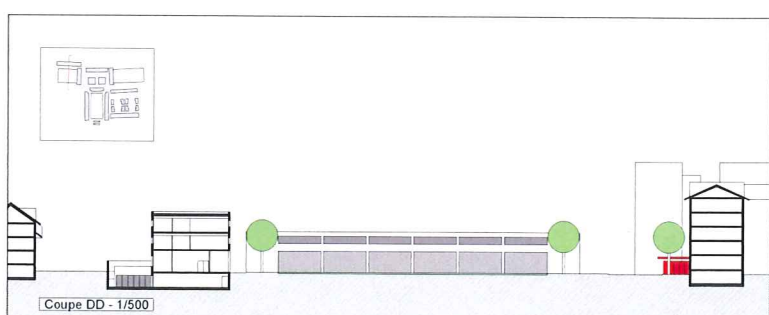
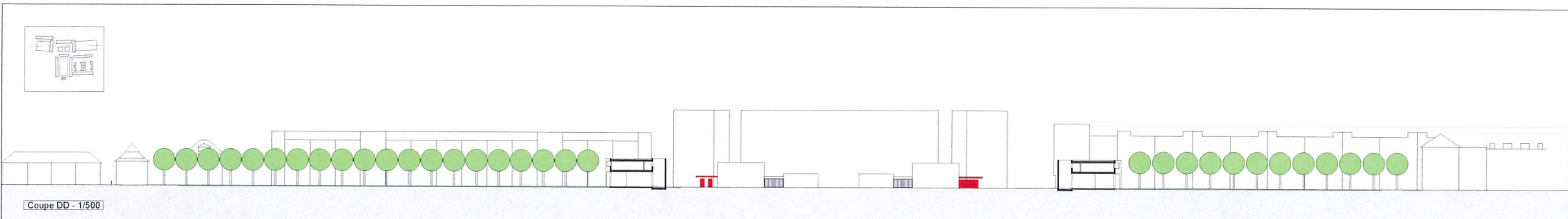
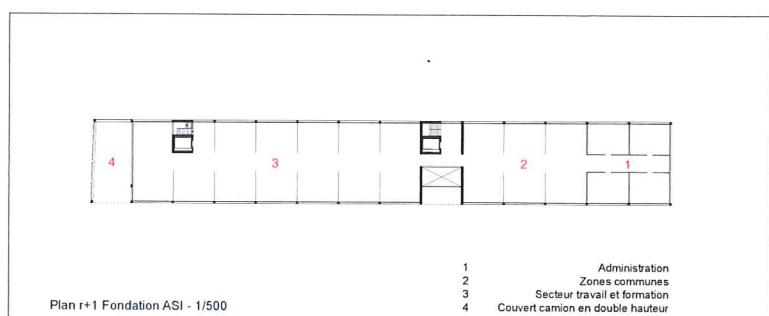
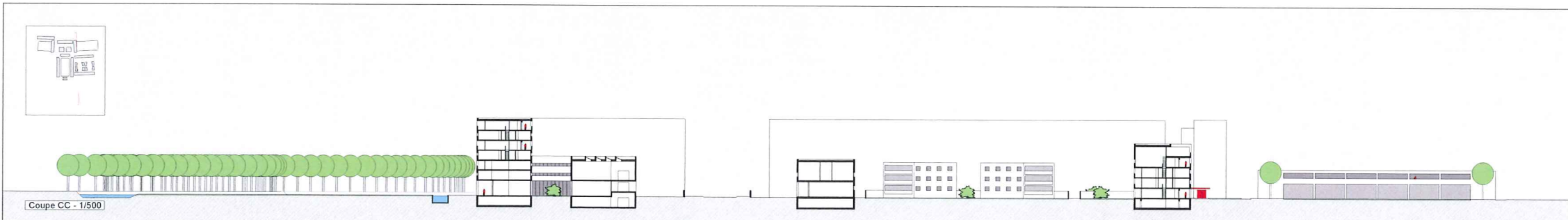
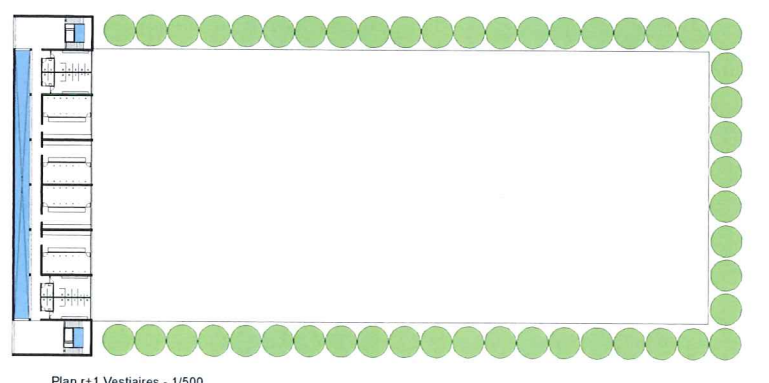
Les bâtiments insérés à l'intérieur du tissu urbain, qui s'est formé dans le temps, se maintiennent dans la moyenne des hauteurs des bâtiments existants. La place publique est insérée au centre du contexte urbain, se poursuit sur la place formée par les bâtiments de la Swatch et de l'Omega débouchant ainsi sur le parc fluvial. Les bâtiments qui la définissent sont prévus, pour devenir un point de référence pour l'ensemble de l'agglomération urbaine, à la hauteur maximale permise par le règlement (sept étages).

Sous la place, se trouve le parking central, accessible depuis la rue J. Stämpfli. Au rez-de-chaussée sous les arcades on trouve divers commerces. Au-dessus nous proposons trois niveaux de duplex, logements milieu de gamme. Le bâtiment final de la place abrite des bureaux.

D'un côté nous maintenons les guichets du stade de la Gurzelen avec l'emblème caractéristique du FC Bienne et de l'autre côté nous proposons de manière analogue un nouveau « portail d'entrée ». Ils donnent accès en diagonale depuis la place, aux deux terrains de jeu des écoles, délimités par une enceinte arborée. Ces terrains représentent le terminal du parc fluvial à l'intérieur de la ville.

Nous prévoyons entre l'école actuelle et la nouvelle, un sous-passage piéton qui franchit la rue du Faucon. Les terrains de jeu font partie des écoles. Leurs entrées, en passant au travers des places couvertes sont accompagnées d'un bassin qui illumine le mur final des terrains de sport et rappellent la présence du bassin à l'entrée principale du parc. Au niveau supérieur, du côté de la nouvelle école nous proposons l'école à journée continue et de l'autre côté vers les terrains de sport, les vestiaires.

Du côté est de la place publique sont situés les logements de standard supérieur. Le long de l'avenue de la champagne nous proposons un bâtiment qui reprend la hauteur du dernier bâtiment qui donne sur la rue du Dufour, de l'autre côté de la place. Ce bâtiment prévoit vingt-quatre appartements duplex. Douze sont en contact direct avec leur jardin privé du côté sud, et douze bénéficient d'une grande terrasse-jardin sur le toit, orientés vers les terrains de sport de l'autre côté de la rue. A l'intérieur de l'îlot, on prévoit huit bâtiments de trois niveaux dont le rez-de-chaussée est surélevé, comme une grande partie des maisons existantes. Chaque bâtiment comporte trois appartements simplex qui donnent sur un jardin commun à quatre bâtiments. Au sud des logements, le long de la rue J. Stämpfli nous avons inséré le foyer et les ateliers de production pour handicapés et le garage Foch, desquels il faut bien le dire, la position préférable, selon notre projet, serait dans le nouveau quartier industriel, le long du parc.

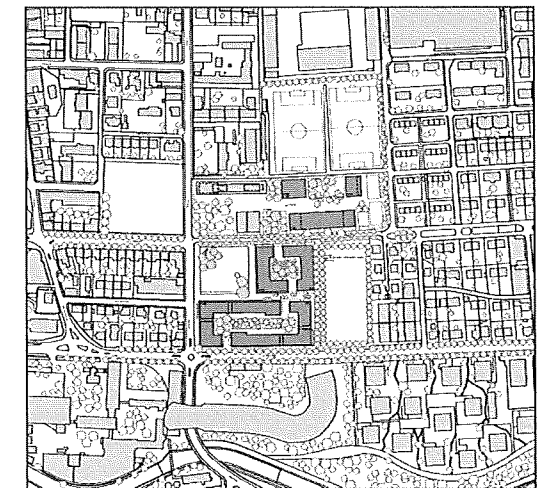
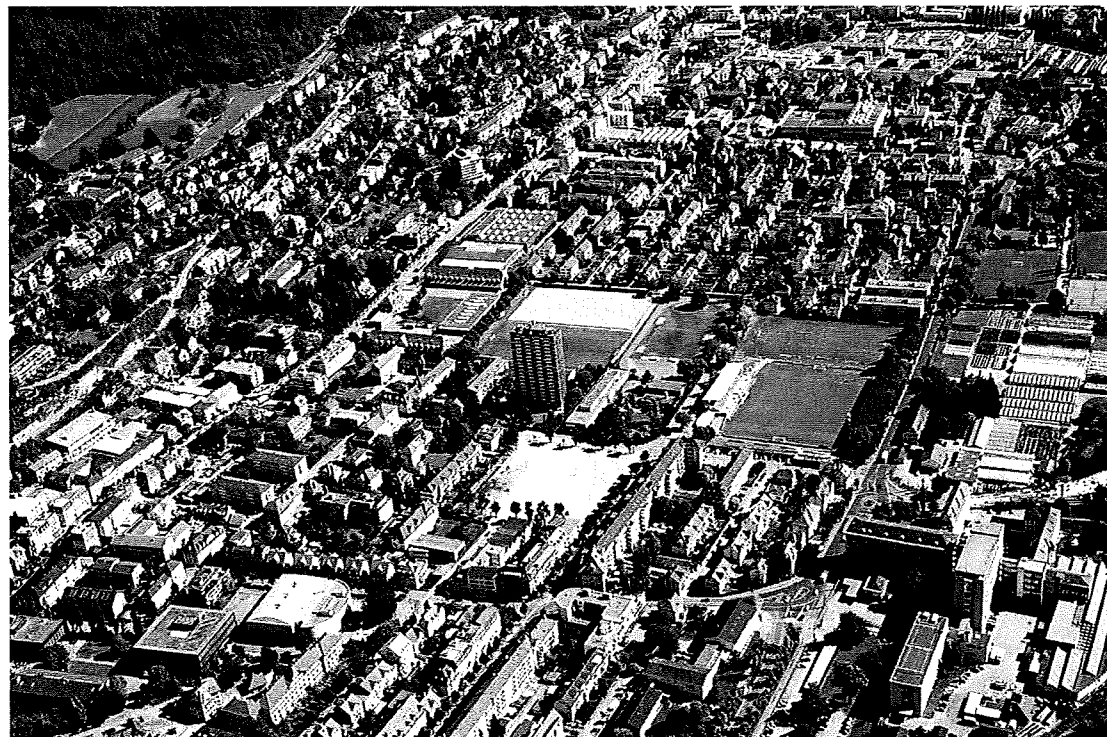


Concours d'urbanisme
en mandats d'étude parallèles
avec procédure sélective

Gurzelen

Bienne

Documentation du projet GASTON



Studio di Architettura, Prof. Lampugnani
Sergison Bates architekten
mavo



Échelle 1:25000

Le projet se pose en contraste avec le quartier de la Gurzelen, au même temps comme une dernière étape du quartier urbain autour de la rue Dufour et la cité-jardin à l'est. La nouvelle place publique est située le long de la rue du Faucon et se constitue par seulement le cœur du quartier d'où la proposition forme le complément, mais aussi le point d'arrivée de la rue Dufour.

Elle est définie à l'est et au sud par des bâtiments qui font partie de deux lots voisins de la rue Dufour. Vers l'ouest la place se connecte à la rue de la Chapelle, vers le nord via l'allée de la Chapelle et le complexe de l'école. En comprenant comme la scène d'un théâtre la place est d'une conception très calme avec deux blocs de quatre étages de béton et de briques rouges, un peu d'eau et un petit kiosque. Tandis que la rue du Faucon est conçue comme un boulevard, l'allée de la Chapelle dispose de ses caractéristiques de circulation particulières, avec 20, sans trottoir et le complexe de l'école avec la place, les deux nouvelles îlots et le nouveau pont avec le terrain de sports. Ce dernier forme l'interface entre les bâtiments proposés et les maisons de la cité-jardin. Il se situe, toujours par l'allée de la Chapelle, avec le deuxième pont et les autres, toutes les solutions sont prises. La bordure d'arbres qui crée l'équilibre de gazons avec les différents utilisations pour tous les habitants.

L'extension de l'école se déroule à nord d'une façon linéaire, ses espaces extérieurs sont bordés par des haies basses et structures avec différentes bosquets. Grâce à une grande perméabilité de l'ensemble qui continue avec les autres espaces publics du quartier. Dans la section de l'allée de la Gurzelen la construction au long de la rue Dufour sont complètes sur le modèle suisse de la rue Dufour et sont taguées pour rendre le quartier permanent aux piétons.

Les façades sont simples et sobres, les courts extérieurs sont aménagés comme des jardins semi-publics, chacun avec une identité d'histoire et leur propre.

Le nouveau quartier offre une large palette d'espaces liés avec différentes atmosphères, spatiales, grâce à un bel à multiples services ils sont facilement accessibles pour tout le monde.

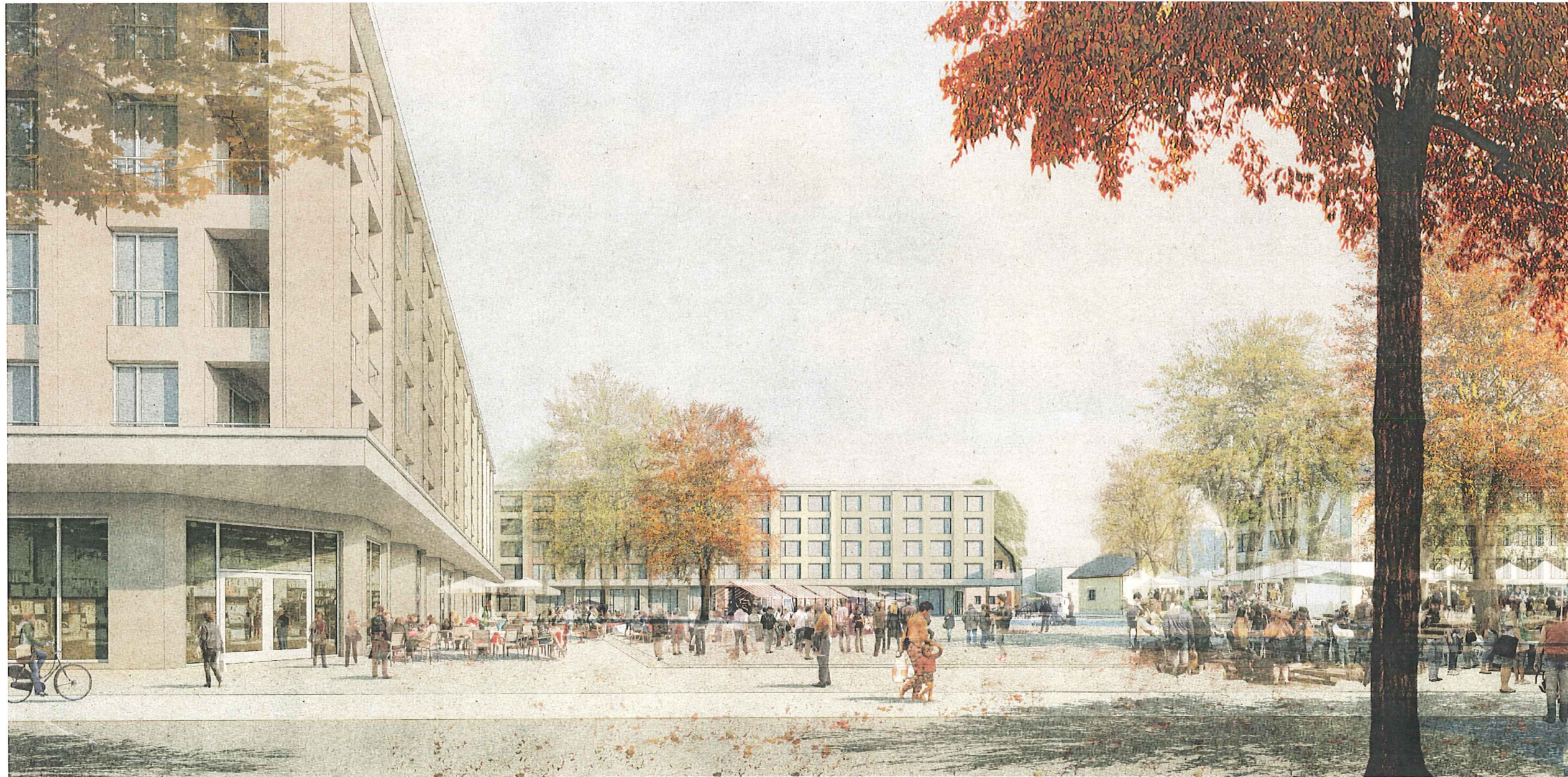
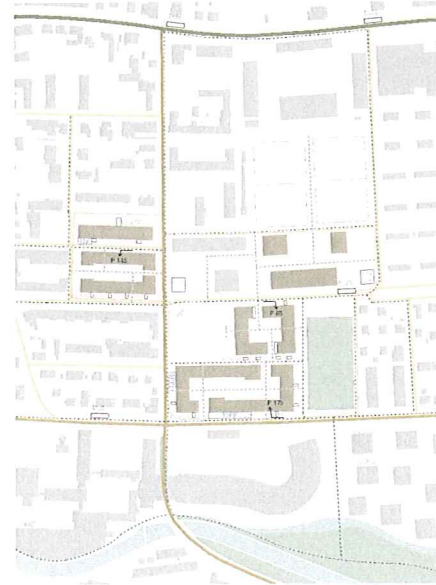
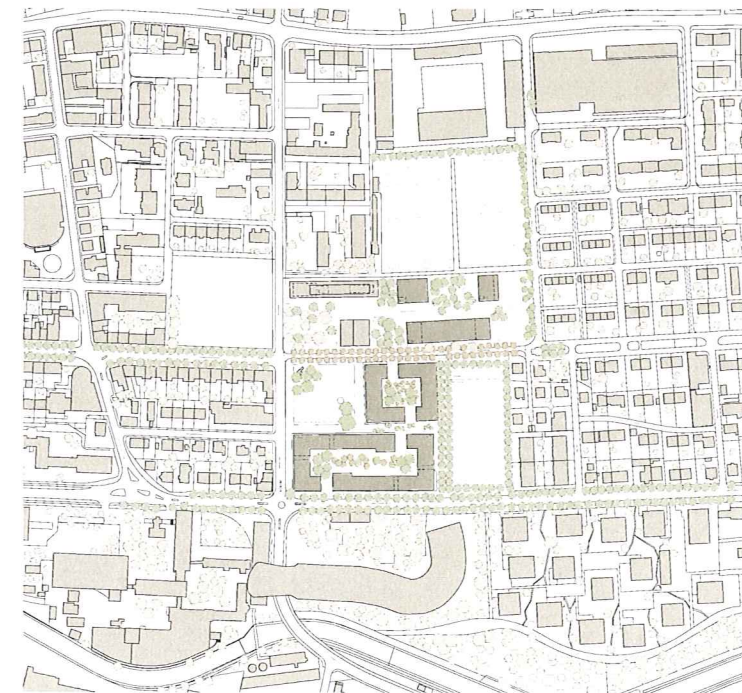


Image: espace public principale
Nous voyons cela comme un espace qui appartient à la grande ville. Un espace qui a une capacité à supporter une variété d'utilisations se les heures du jour, la semaine et la saison. Ici quelqu'un pourra se sentir à l'aise ici dans la matière mais en même temps cet espace permet pour des grands rassemblements d'été. L'image illustre la possibilité d'une utilisation temporaire comme marché.



- Legende des plans
- Zone verte publique
 - Desserte publique
 - Routes locales
 - Routes principales
 - Chemins pour piétons et vélos
 - Chemins pour vélos
 - Roadway
 - Parcs
 - Parcs publics / terrains sportifs
 - Parcs privés



Échelle 1:2500
0 20 40 100



La cour générative de la Erdmannhof à Zurich est construite par une série de bâtiments. Des courts paysans créés les maisons s'ouvrent sur la cour au public. Les arbres soigneusement placés définissent un espace public de jeux et de se détendre dans la cour.



Le projet de logements «Othmar» à Zurich fonctionne comme un fond pour l'espace public généré à l'avant. L'arbre et les grands arbres génèrent un assise qui peut servir à se reposer pendant l'été. À passer toute ou tout simplement à contempler.



Avec une modification du plan, le projet de logements de Pöschel à Zurich crée une diversité dans l'organisation de la cour. Conçu avec une attention particulière, le paysage crée la distance au logement au rez-de-chaussée et offre des lieux de séjour agréables.



Le dernier projet de logements de cinq étages à Zurich crée une cour modulaire. L'agencement du paysage définit l'agencement des terrasses à jouer à être privé et à s'asseoir en dessous des arbres.

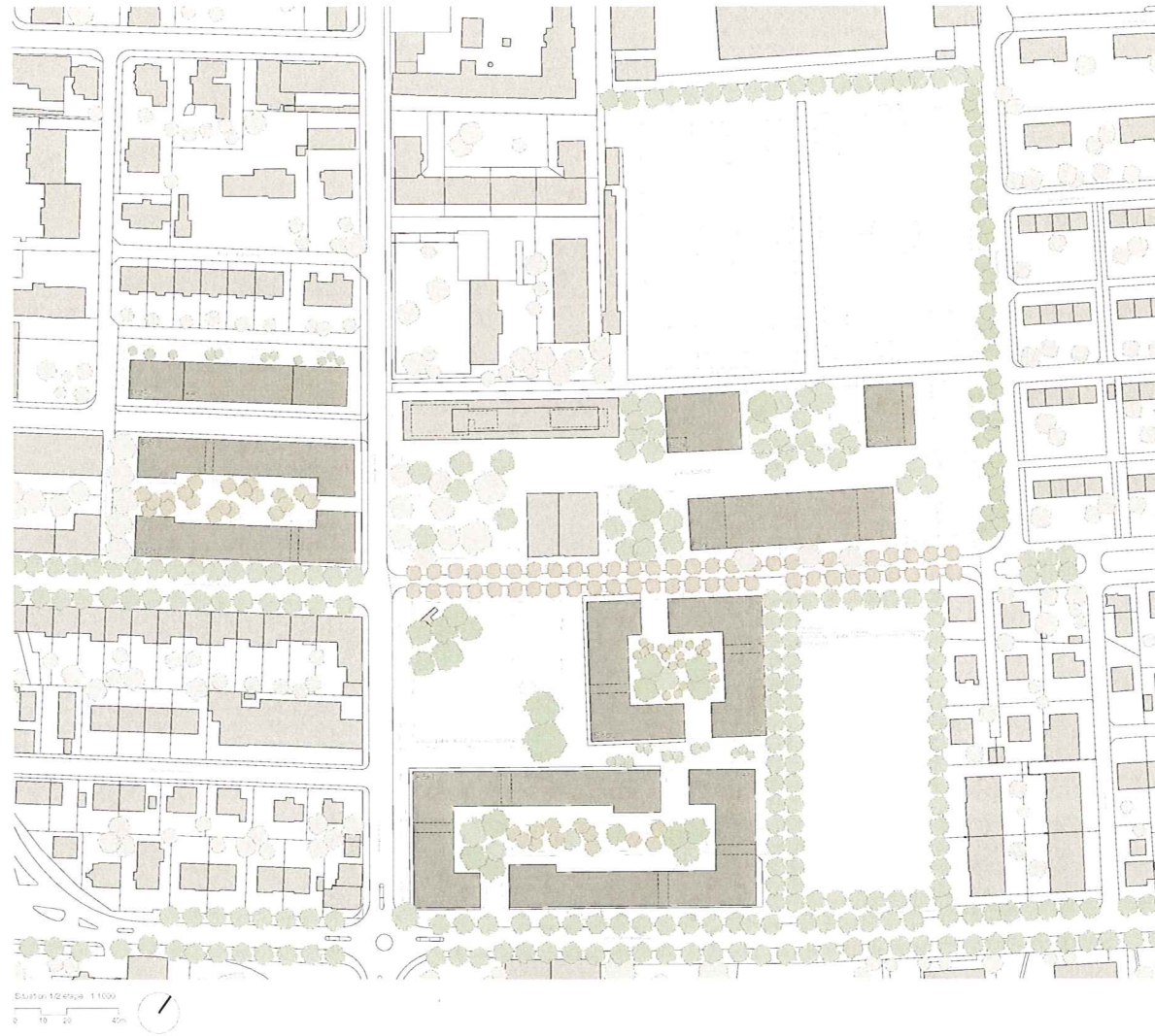


Image espace de sport public ouvert
Ce lieu serait réinterprété comme un vrai équipement public. Une zone qui permettrait des activités sportives. Il serait mieux fermé dans son organisation que la terrasse place publique. Mais toujours en espace comme un lieu qui pourrait être utilisé par les résidents et la communauté dans son ensemble comme un endroit pour passer un jour au foot ou tout simplement comme un endroit pour s'asseoir à l'ombre d'un arbre pendant une journée d'été chaude. La manière dont s'en valent d'autres dans le temps, qui à leur échelle, sont la base d'une cour comme une grande salle. Grâce aux arbres qui poussent, la place sera habitée en une pièce intime au Hellaberg.





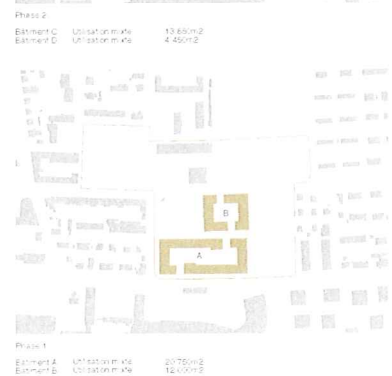
En résumé: la ville de centre en forme donne une identité forte à la Charpagenerstrasse



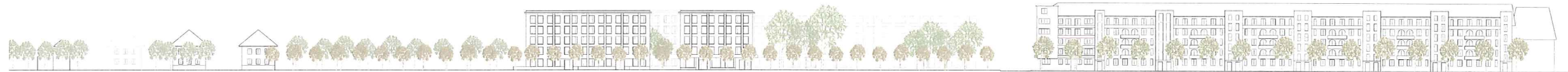
Une pelouse chaque brique d'une forte structure d'arbres - comme le Ruffinghof à Zuzège le nouveau parc toute à différentes activités



La promenade qui mène à pied ou à vélo le long de la présence de l'allee - référence de Berlin Schlossplatz



TOTAL CEP		
Zone à pied d'arrivée gare 441		
Phase 1 - C		22 700 m ²
Phase 2 - D		17 600 m ²
TOTAL		40 300 m ²
Bâtiment mixte par phase Gurzelen		
Phase 2 - D		17 600 m ²
Bâtiments publics par phase		
Bâtiment public par phase	EPH - C	4 400 m ²
Bâtiment public par phase	Veranda - G	2 000 m ²



coupe 1 - 1:500



Legende Programme

Phase 1
Zone à plan local réglementaire 4.1

Habitat	28 40 m ²
Commerce	3 90 m ²
Garage Park	45 m ²

Phase 2
Zone à plan local réglementaire 4.1

Habitat	13 67 m ²
Commerce	2 05 m ²

Section nord de la place de Gurzelen

Habitat	1 00 m ²
Places pour handicapés	2 55 m ²

Phase 3
Programme indépendant de la phase 1 et 2

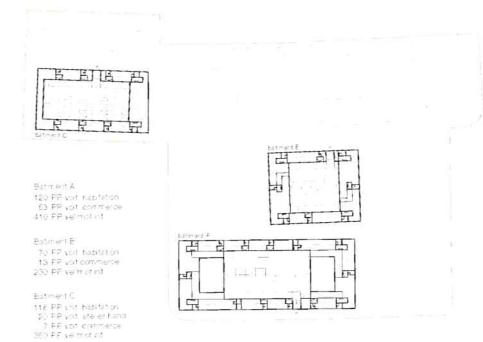
Infrastructure scolaire	5 44 m ²
Verdure	7 00 m ²

TOTAL SFB

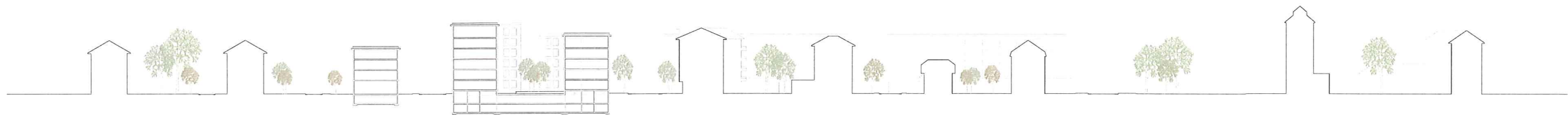
Habitat	43 07 m ²
Commerce	4 10 m ²
Garage Park	45 m ²
Places pour handicapés	2 55 m ²
Infrastructure scolaire	5 44 m ²
Verdure	7 00 m ²



Plan type Site etage 10 étages 1:500



Plan de détail 1:200



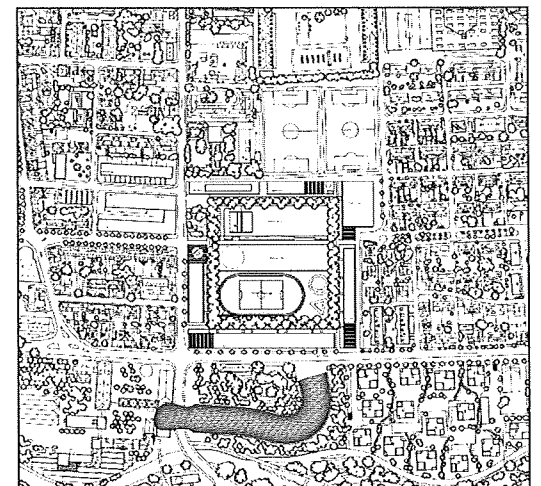
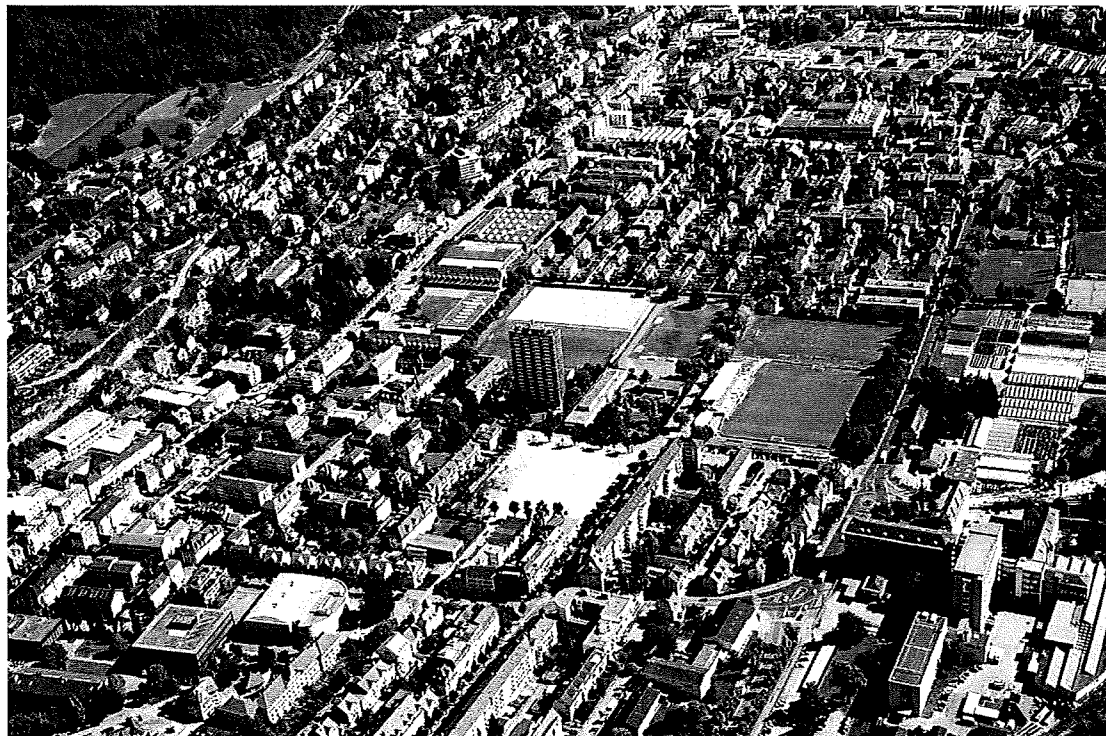
GAUFIE 1:500

Concours d'urbanisme
en mandats d'étude parallèles
avec procédure sélective

Gurzelen

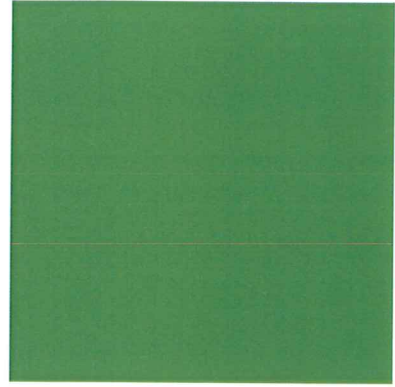
Bienne

Documentation du projet MAGNET

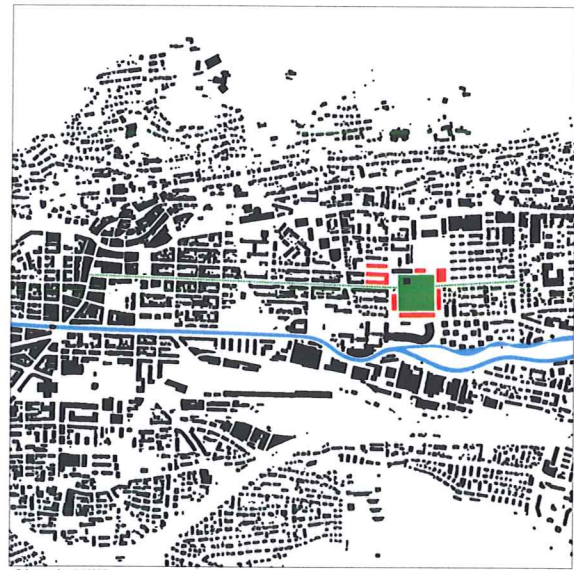


Raubureau
Dogma Architecture and Urban Design
Raymond Vogel Landschaften

Magnet

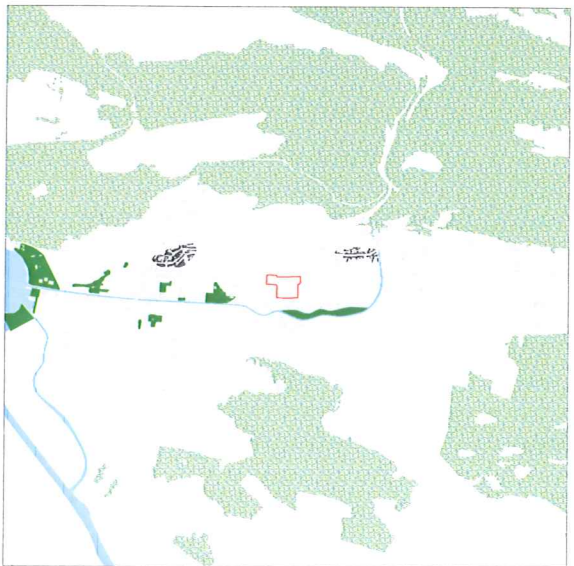


Die Situation rund um das heutige Gurzelen Areal ist charakterisiert durch eine großzügige, durchlässige räumliche Offenheit, kombiniert mit einer sehr heterogenen morphologischen Bebauungsstruktur aus den unterschiedlichsten Epochen der Moderne mit ihren verschiedenartigen Vorstellungen von städtischem Raum. Das Areal ist Teil eines räumlichen Gefüges, welches sich von der Blüthenstrasse bis an die Jakob-Stämpfli-Strasse erstreckt und sich aus der Zeit der vormals unabhängigen Gemeinden Biel und Büdingen heraus gebildet hat. Dieser großzügige und offene Raum - bedingt durch Sportanlagen wie dem ehemaligen Fußballstadion, Trainingsplätze, aber auch der Schulanlage von Max Schlap etc. - stellt heute einhergehend mit der Expansion und Verdichtung der Stadt Richtung Osten eine aus unserer Sicht äusserst wertvolle, für die Zukunft zu sichernde Ressource dar. Wie kann dieser Raum neu besetzt und verdichtet werden, ohne den spezifischen offenen Charakter und dessen räumliche Vielfalt zu ignorieren? Ist es möglich eine präzise 'urbane Form' zu artikulieren welche zugleich offen und flexibel genug ist um langfristige Änderungen und Anpassungen zu ermöglichen?



Schwarzplan 1:1000

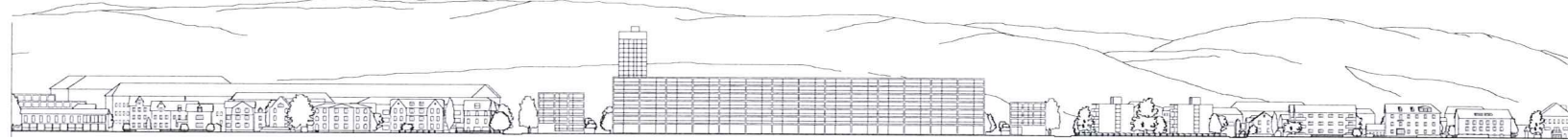
Anstatt diesen heute unbebauten Bereich des Gurzelen-Areals als Reifliche zu lesen und mit Neubauten zu besetzen, schlagen wir vor, diesen Freiraum zu erhalten und als ein strukturierendes Element innerhalb des Stadtrasters auszuformulieren, welches 'der Stadt Form geben' kann. Die Absicht ist es, dem offenen Raum des Gurzelen-Areals eine klare präzise Form zu geben, welche sich im Laufe der Zeit jedoch auch wandeln kann. Diesem Prinzip folgend werden alle erforderlichen Nutzungs- und Flächenvorgaben wie Wohn- und kommerzielle Nutzungen, Schule, Atrien, Sport etc. entlang des Perimeters eines im Grundriss quadratischen Grünraums angeordnet. Dieser grosse quadratische, alleinig durch Bilanz gefasste Freiraum von 145x145m - eine öffentliche Park- und Platzanlage - wird zum 'Fit-Punkt' des gesamten Projektes, aber auch zum Schartier zwischen zwei historisch separierten Stadtteilgebieten. Der Freiraum bildet einen angemessenen Abschluss der General-Dufour-Strasse und eine Verbindung zur charakteristischen Champagnallee im Osten.



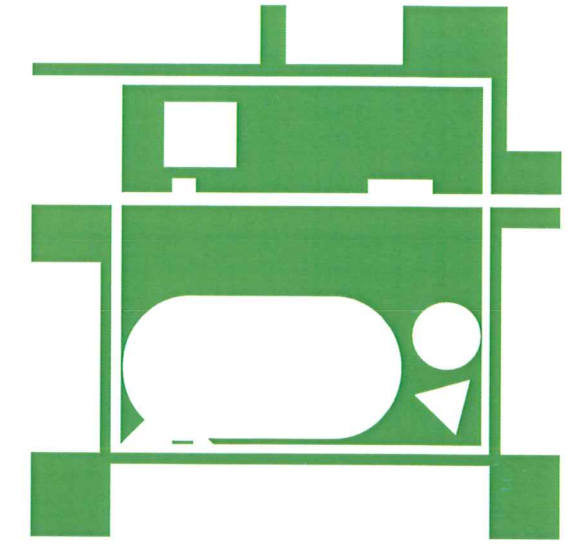
Übersichtplan 1:2500



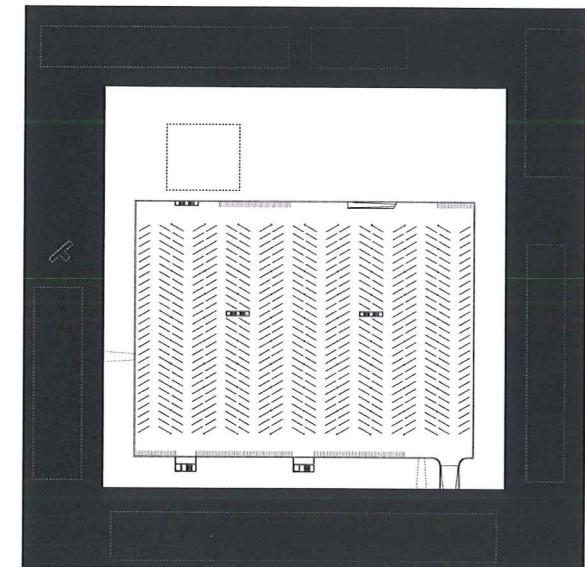
Situation 1:1000, Etappen 1+2



Arealansicht 1:1000

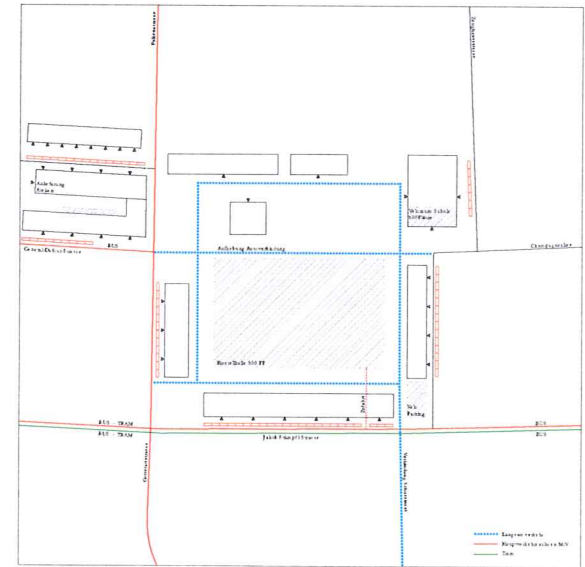


Bebauungsstruktur
Der quadratische Freiraum formuliert eine klare Markierung der Differenzen zwischen den verschiedenen morphologischen Bebauungsstrukturen der Stadt, welche an dieser Stelle zusammen kommen. Die homogene Block- und Zeilenbaustruktur weicht, die freistehenden Häuser der kleinteiligen Gartenstadt-ähnlichen Bebauung im Osten, die bestehenden und neuen Bauten der Urbanisierung von Swatch und Omega im Süden sowie die Zeughausanlage im Norden. Anstatt diesen Freiraum mit einer neuen Bebauungsstruktur zu füllen schlagen wir hier ein 'drittes Bauformmuster' vor welches als 'offener Blockrand' definiert werden könnte. Wenn sich die Stadt seit der Moderne hauptsächlich über zwei parallele urbane morphologische Strukturen entwickelt hat - der Blockrand oder eine Anordnung von Punkthäusern - dann zielt unser Vorschlag darauf ab diese beiden Modelle zu kombinieren. Zu einer Form welche die Eigenschaften des Blockrandes enthält und gleichzeitig genug offen und anpassbar ist wie dies in der Regel mit Einzelbauten möglich ist.

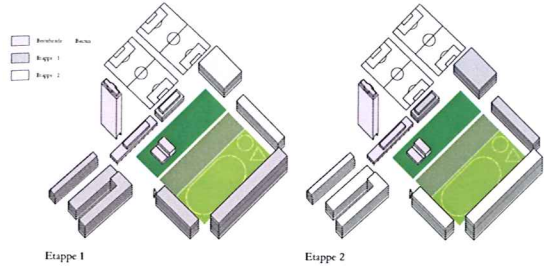


Öffentliches Parking, UG, 1:1000

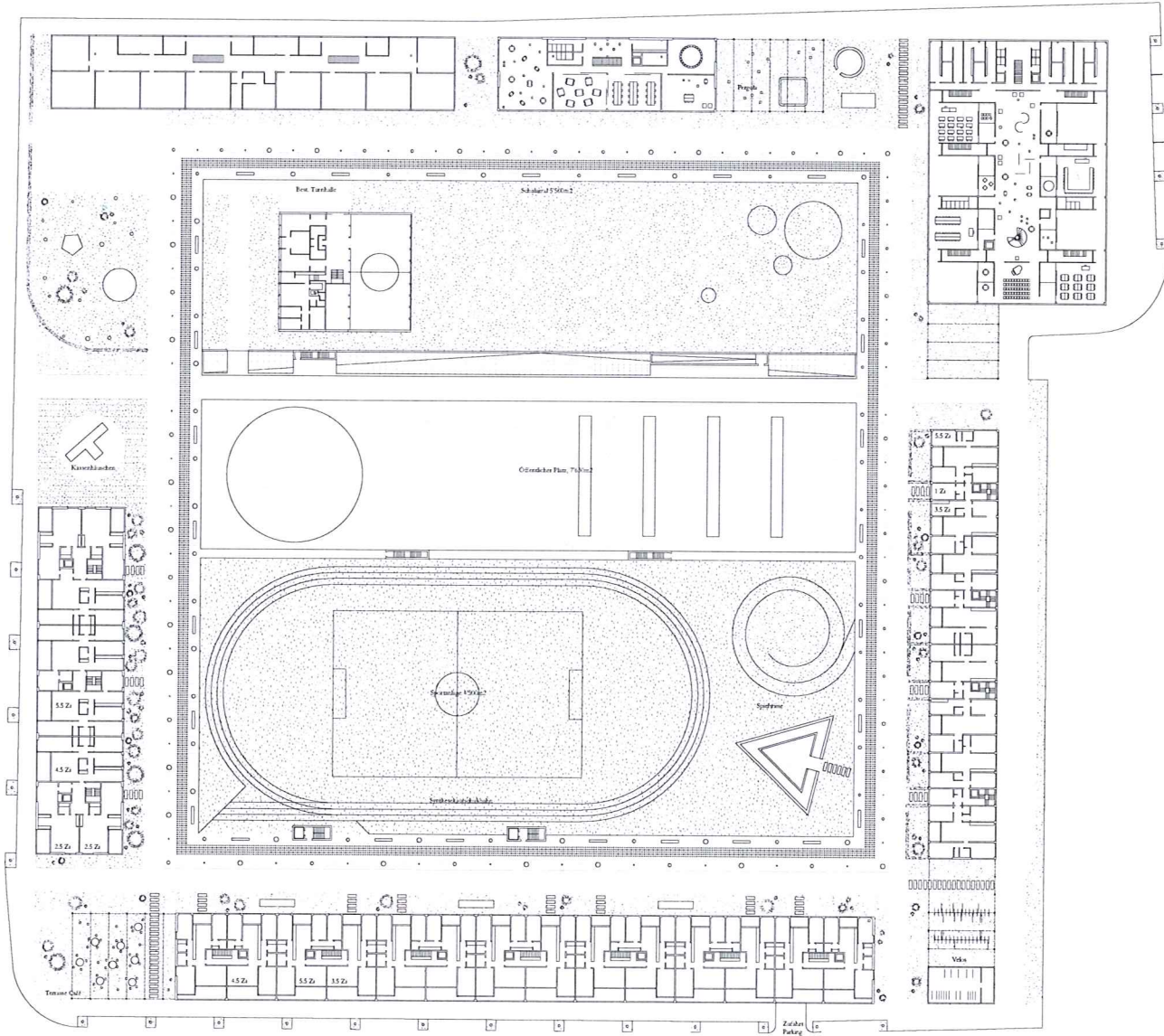
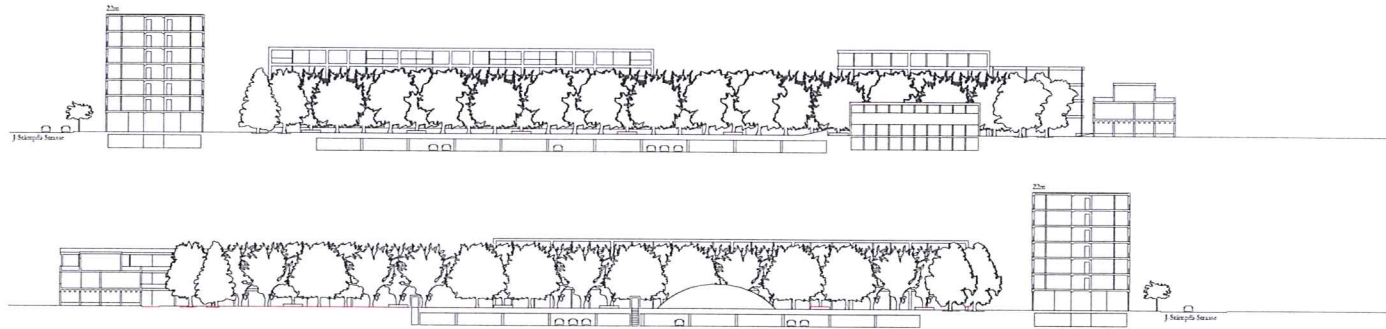
Adressen, Erschließung, Mobilität
Die Erschließung der Anlage erfolgt nach einem einfachen Prinzip: Der quadratische Freiraum ist ausschließlich für Fußgänger und Radfahrer zugänglich. Die General-Dufour-Strasse endet an der Falkenstrasse, östlich davon findet sie ihre Fortsetzung als Fußgängerzone und öffentlicher Platz, welche im Osten wiederum in die Champagnallee überführt. Ein baugesamter Zirkulationsraum führt an den quadratischen Freiraum, er verbindet städtische Freiraum, Schul- und Sportanlagen miteinander und ist punktuell an die umgebenden Strassensysteme angeschlossen. Die Adressen der Neubauten und der kommerziellen Nutzungen im Erdgeschoss sind demgegenüber konsequent 'nach aussen' auf die bestehenden Strassen orientiert, 'nach innen' zum Grünraum öffnen sich die Bauten mit sekundären Zugängen. Anlieferung und motorisierter Verkehr bleiben dadurch auf die Strassenbereiche beschränkt. Das öffentliche Parkhaus wird von der südlichen Stämpfli-Strasse her erschlossen, es ist eingeschostet unter den Sportanlagen und dem öffentlichen Platz angeordnet, strukturelle Konflikte mit Untergeschossen der Hochbauten werden so vermieden.



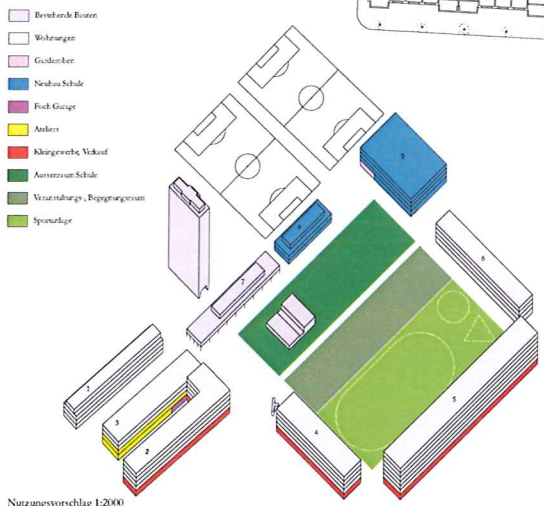
Schema Mobilität 1:2000



Schnitt Süd-Nord, Blickrichtung West 1:500
Schnitt Nord-Süd, Blickrichtung Ost 1:500



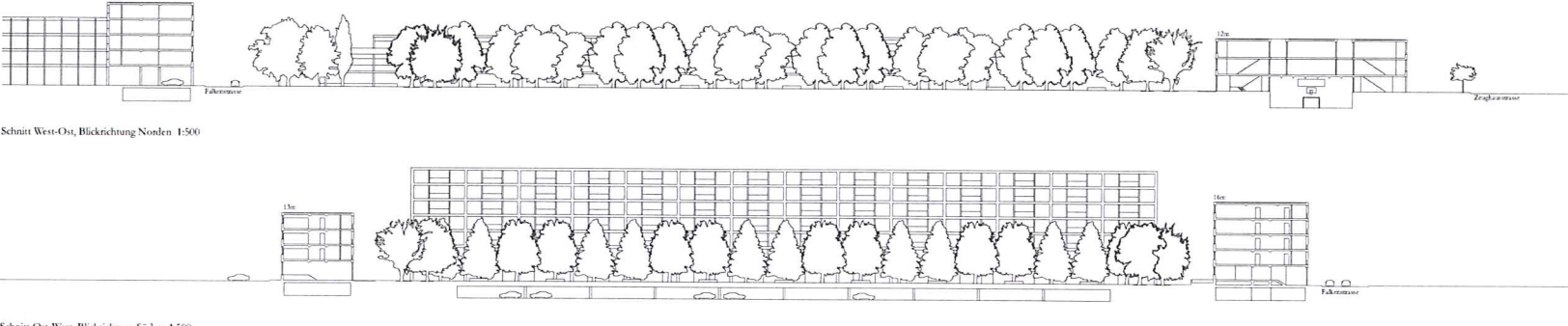
Die sozialen Auswirkungen der vorgeschlagenen Stadtentwicklung
Die städtebauliche Disposition und die multiple Programmierung der vorgeschlagenen Stadtentwicklung knüpfen an die lange Tradition einer vielschichtigen Urbanität an und stärken diesen Charakter. Die zentrale Grünfläche wird zu einem prägenden urbanen Raum der Stadt. Er bildet ein Scharnier zwischen unterschiedlichen Quartieren, verschiedene Altersgruppen und sozialen und kulturellen Milieus. Belebt und temporär oder auch dauerhaft angelegt wird er von Sporttreibenden aus der ganzen Stadt, von Mitarbeitenden der umliegenden Betriebe, von Schülerinnen und Jugendlichen aus der Nachbarschaft, von jungen Stadtpionieren mit und ohne Kinder wie auch von älteren, in den umliegenden Quartieren verwurzelt Menschen. Die angebotenen Wohntypologien vom Reihenhaus über die Familienwohnung bis zum städtischen Appartement gewährleisten eine angemessene Durchmischung von Wohnformen, Lebensverhältnissen und Altersgruppen. Die Erdgeschosse werden durch Wohn-, Gewerbe- und Ladenutzungen belebt. Die Schule ist räumlich und programmatisch in die Gesamtanlage integriert, als Ganztagsschule und soziales Zentrum fördern sie die nachbarschaftliche Verflechtung. Damit entwickelt sich der gesamte Freiraum zur neuen städtischen Adresse, die von Anwohnern und NutzerInnen besetzt und in Besitz genommen wird.



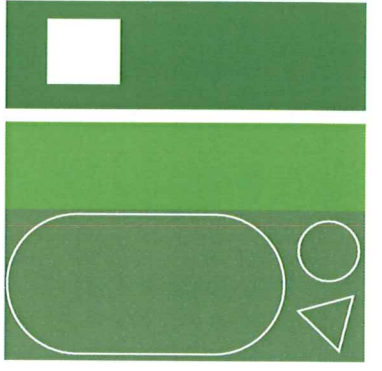
Nutzungsvorschlag 1:2000
Bauprogramm, Nutzung
Die geforderten Nutzungen und Flächen sind östlich der Falkenterrasse in den Bauteil entlang des quadratischen Freiraums untergebracht, westlich der Falkenterrasse auf dem Areal des heutigen Gurzelen-Platzes. Entlang der Südseite des quadratischen Freiraums baut ein 7-geschossiger Wohnbau den Raum und verleiht der gesamten Anlage Dimension und Lesbarkeit; zum Areal Swach bildet dieser Wohnbau ein angemessenes Vis-à-Vis. Entlang der Falkenterrasse wird ein fünfgeschossiger Wohnbau positioniert, entlang der Ostseite die Wohngebäude der Bürgergemeinde Bözingen sowie der neue 4-geschossige Schulbau. An der nördlichen Kante neben der bestehenden Schule von Max Schlapf wird die Tagesschule angeordnet. Im Falle des Gurzelen-Platzes schlagen wir – im Sinne einer Fortschreibung der morphologischen Struktur – eine Ergänzung des bestehenden Blockrandes vor. Entlang der Blumenstrasse führen die Garage Foch und die Ateliers SIV die Idee der mit Wohnen und Kleingewerbe durchmischten Gewerbezone weiter. Auf der Nordseite der Blumenstrasse wird schliesslich ein zonenkonformer 3-geschossiger Reihenhausstyp vorgeschlagen.

Baumass	WB Personen	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Grundstückfläche m ²	58'000	2490								
Nutzungsvorschlag BCF m²										
EG		1300	1350	1400	1300	2100	1400	975	100	1300
OG 1		1300	1350	1400	1300	2100	1400	1275	450	1300
OG 2		1300	1350	1400	1300	2100	1400	600	200	1300
OG 3		500	1350	1400	1300	2100	1400			
OG 4			1350	1400		2100				
OG 5						2100				
OG 6						2100				
Tafelhof	32'640	3300	7750	6800	5150	14750	5900	2450	850	5600
Tafelhof Phase 1 (ohne Bushaltestelle)	30'000	3300	7750	6800	5150	14750				
Tafelhof Phase 2 (inkl. Schule)	14'640						5600	2450	850	5600
Nutzungen BCF m²										
Wohnen	80'020	3300	4200	3300	3300	12'000				
Wohnen mit integrierter Nutzung	5'640						5600			
Erdgeschossnutzungen mit Publikumsverkehr	4'680		1350	1400	2100					
Schule und Fachliche Beratung	23'300						2450			
Schule (Schule)	27'000							950	4750	
Garage Foch	500			500						
Ateliers SIV	2'800			2'800						
Garten des Spitz	450									450
Kinderpublikum, Aufenthaltsflächen gemäss Art. 43 BauG										
Kinderpublikum 1 bis 100m ² (Ausnahme eingetragene BNF, BGF)	Mindestbedarf	4270								
Aufenthaltsfläche 10 bis 100m ² (Ausnahme eingetragene BNF, BGF)	1420									
Parkplätze gemäss Art. 49 BauG, Art. 53 BauG										
Wohnen (Ausnahme 1 Wp, 100m ² BGF, 100 p. Wp)	137									
BGF (100m ²) (inkl. Schule)	77									
BGF (100m ²) (inkl. Schule (EG))	95									
Garage Foch	15									
Ateliers SIV	20									
BGF (100m ²) (inkl. Spitz)	4									
Grundstückfläche 50	50									
Tafel	120									
Aufenthaltsflächen gemäss Art. 56 BauG										
Wohnen (Ausnahme 1 Wp, 100m ² BGF, 100 p. Wp)	713									
Schule (100m ²) (inkl. Spitz)	570									
Ein- und Zweigeschossige Gebäude 200m ² BGF	180									
Tafel	1443									

Typische Geschossgrundrisse



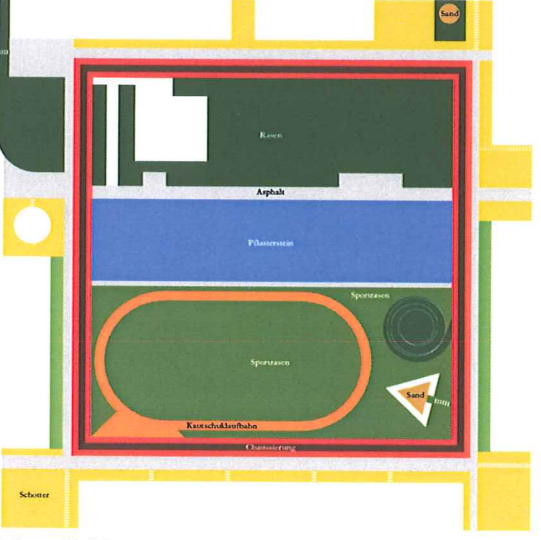
Schnitt Ost-West, Blickrichtung Süden 1:500



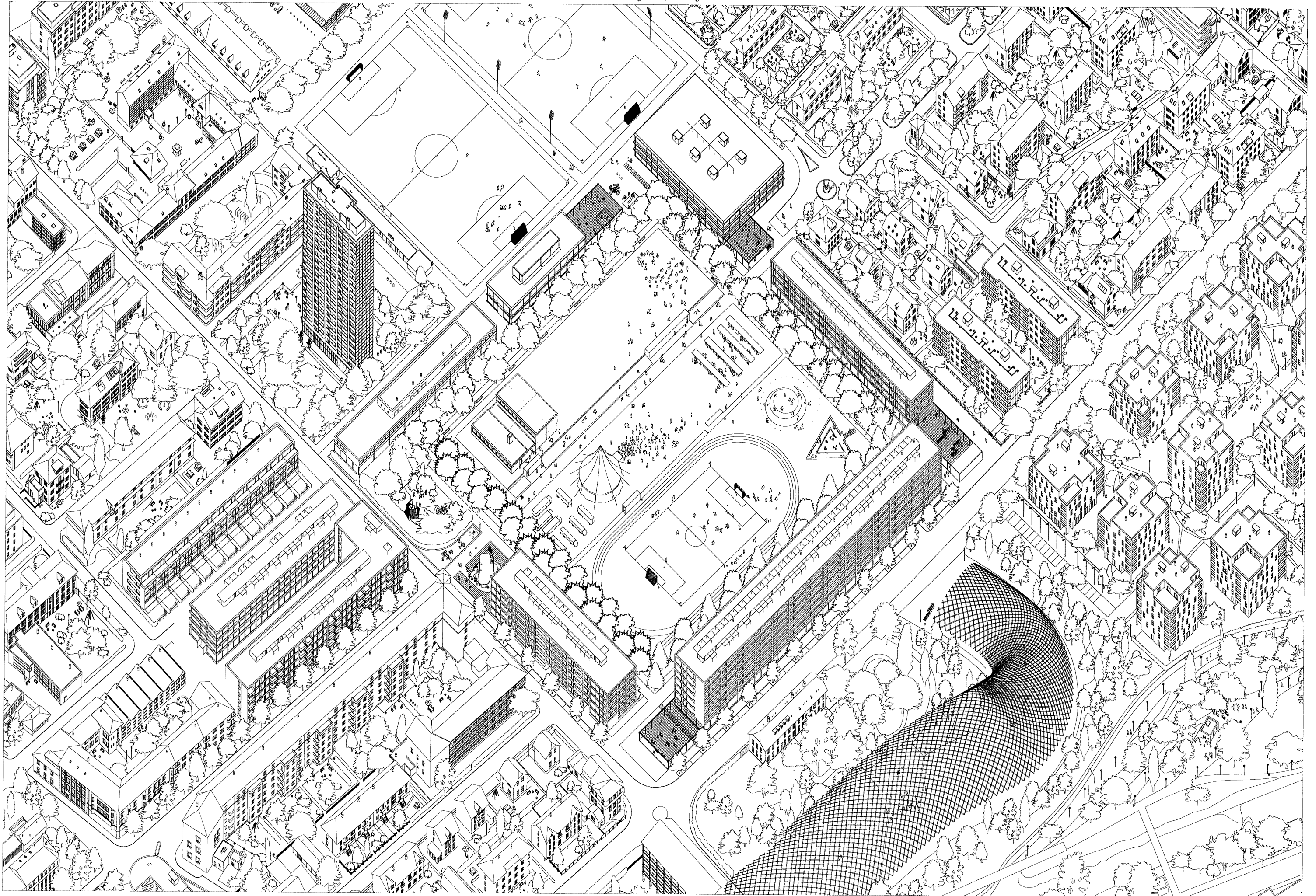
Freiraum: Gestaltung und Nutzung
Der quadratische Freiraum ist in drei programmatische Streifen unterschiedlicher Nutzung und landschaftlicher Qualität unterteilt. Der südliche Streifen enthält das Sportfeld mit einer Laubbahn, verschiedene öffentliche Spielplätze und einen künstlich aufgeschütteten Hügel. Der mittlere Streifen wird als öffentlicher Platz aufbereitet, welcher als Ersatz für die bisherigen Nutzungen auf dem heutigen Gurzelen-Platz dient. Als Teil dieses öffentlichen Platzes führt die als Fußgängerzone aufbereitete ehemalige Strassenverbindung General Dufour-Strasse – Champagnallee von West nach Ost über den grossen Freiraum. Der nördliche Streifen enthält die Aussenräume der Schulanlage, er bindet die verschiedenen Schulbauten zu einem Ensemble zusammen. Diese drei weitläufigen Freiräume werden durch ein architektonisches System von kleineren Freiräumen – ausgebildet mittels spezifischer Verwendung von Bäumen und deren Positionierung, mittels variierender weicher und harter Belagsoberflächen und dem Gebrauch von einfacher städtischer Moblierung – in den Stadtkörper eingebunden. Das differenzierte umlaufende Wegesystem um den Freiraum herum leitet über zu den urbanen Räumen der Stadt. Der kleine Platz zur Falkenterrasse ist als städtischer Raum mit Strassencafé aufbereitet, jener im Osten als Veloparking mit angrenzendem Veloreparaturgeschäft etc.



Freiraumkonzept 1:1000
Freiraum: Sicherheit, Unterhalt
Ausgangspunkt der Gestaltung hinsichtlich öffentlicher und individueller Sicherheit sind einfache räumliche Orientierung, aussergewöhnliche Übersichtlichkeit und soziale Kontrolle von Freiräumen und Durchwegungen fast rund um die Uhr durch die Fassung des Freiraums mit belebten Wohn-, Schul- und Sportbauten. Die an den quadratischen Freiraum angrenzenden Bauten öffnen sich konsequent mit sekundären Zugängen nach innen und belichten und überschauen den Freiraum. Dem südlichen Gebäude mit publikumsorientierten Erdgeschossnutzungen ist zum grossen Platz eine öffentliche Terrasse mit Strahlengeländern vorgelagert, bei den Wohnbauten im Westen und Osten bilden niedrige Bepflanzungen oder eingefasste private Aussenräume einen Puffer zwischen (Hochparterre-) Wohnbauten und öffentlichem Freiraum. In Bezug auf den langfristigen Unterhalt des öffentlichen Freiraums wird das Augenmerk auf eine robuste, unterhaltsame und pflegeleichte Ausgestaltung gelegt: Übersichtliche Baum- und Vegetationsarten, pflegeleichte Oberflächen. Der Reichtum und die Qualität des vorgeschlagenen Freiraums soll nicht in exotischen Pflanzen und aufwändigen Blumenbeeten liegen, sondern schlicht in seiner einprägnanten Ausdehnung und räumlichen Vielfältigkeit.



Bepflanzung + Oberflächen

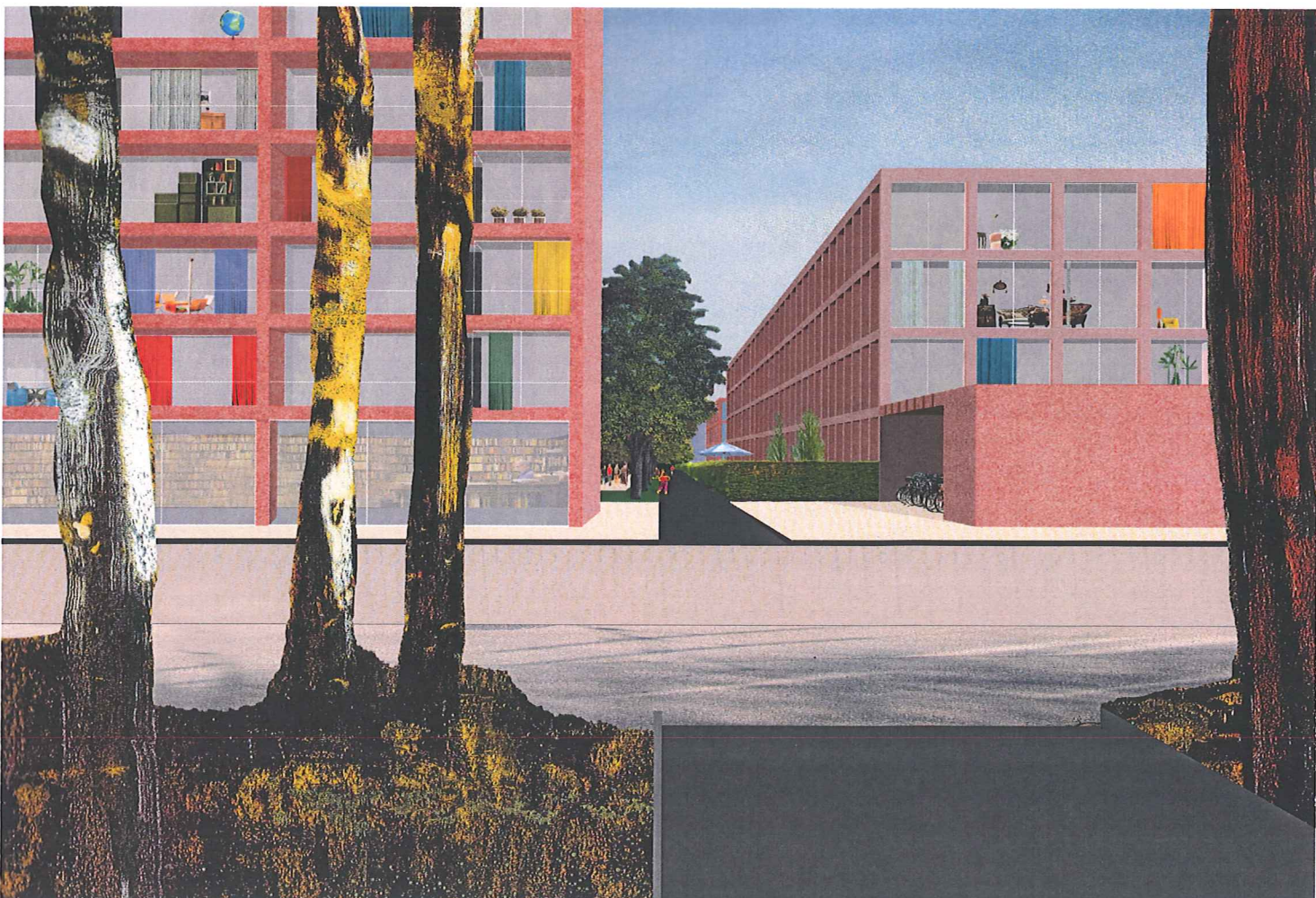




Blick auf den grossen Freiraum Richtung Süden zum Wohngebiete an der Jakob-Stämpfli-Strasse.



Blick über den grossen Freiraum in Richtung Bözingen



Blick über die Jakob-Stämpfli-Strasse zu den Bäumen an der südöstliche Areal-Ecke.



Blick von der südwestlichen Areal-Ecke auf die öffentlichen Sportanlagen.